



Assemblée générale

Distr. générale
21 mai 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 140 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2022

Projet de budget-programme pour 2022

Titre II
Affaires politiques

Chapitre 3
Affaires politiques

Missions politiques spéciales
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour 2022, dont le montant total s'élève à 98 179 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel).

* A/76/50.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020**	5
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022***	20
1. Montant total des ressources nécessaires	20
2. Effectifs nécessaires	21
3. Ressources financières	40
4. Analyse des ressources nécessaires	40
II. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du futur complexe intégré des Nations Unies à Bagdad	45
Annexes	
I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	46
II. Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative	48
III. Effectifs nécessaires par lieu d'affectation	51
IV. Organigrammes	53
V. Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)	56
VI. Coût des services de sécurité pour 2022	57

* La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2022 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution 72/266 A.

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Vue d'ensemble de la Mission

(98 179 700 dollars)

Avant-propos

Nombre d'Iraqiennes et d'Iraqiens espèrent qu'en 2022, le résultat d'élections crédibles et inclusives, prévues à la fin de 2021, permettra au pays et à ses citoyennes et citoyens, en particulier aux jeunes, d'envisager un avenir meilleur.

Depuis le mois d'octobre 2019, la population n'a cessé de manifester dans tout le pays. Nées de l'aspiration du peuple iraquien à bâtir un pays plus juste et prospère, ces manifestations ont conduit à la mise en place d'un nouveau gouvernement voulant traduire les revendications exprimées par des mesures politiques concrètes, telle l'organisation d'élections anticipées, en tenant compte de la volonté du peuple. Des élections dirigées et prises en main par les Iraqiens doivent avoir lieu en octobre 2021.

En 2022, si les processus engagés avancent comme prévu, une des principales tâches de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sera de promouvoir une concertation politique inclusive afin d'aider le nouveau Gouvernement à appliquer son programme de manière rapide et résolue. Dans ce contexte, la Mission s'emploiera à favoriser la participation et la représentation pleines, égales et véritables des femmes dans le nouveau gouvernement et dans la vie politique en général.

L'Iraq continuera de se heurter à diverses difficultés majeures sur les plans politique, humanitaire et économique et en ce qui concerne les conditions de sécurité et la situation des droits humains. Pour l'aider à relever ces défis, la MANUI continuera d'œuvrer dans plusieurs directions.

Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan ont encore de nombreuses questions litigieuses à régler, concernant par exemple le partage des ressources et des recettes pétrolières et les frontières intérieures contestées. En outre, la réconciliation nationale reste inachevée. La MANUI encouragera donc les deux gouvernements à mener une concertation politique constructive en vue de régler durablement ces questions en suspens. Elle continuera également d'appuyer les efforts de réconciliation nationale auxquels participent toutes les communautés en Iraq.

J'espère que le relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sera déjà en bonne voie en 2022. La MANUI continuera d'appuyer l'action menée par le Gouvernement et les partenaires internationaux pour favoriser la reprise économique après la pandémie et donner un coup de fouet à la réforme économique. À cet égard, la Mission encouragera le Gouvernement à diversifier l'économie du pays, à créer des emplois, à améliorer la gouvernance, à procéder à une réforme des services publics et à renforcer les institutions de l'État de sorte que celles-ci soient viables et capables de s'adapter.

La justice et le principe de responsabilité dans le contexte des manifestations populaires sont essentiels pour ouvrir la voie à la réconciliation nationale. La MANUI continuera donc de promouvoir l'application du principe de responsabilité, la protection des droits humains et la réforme du système judiciaire et juridique afin de renforcer l'état de droit en Iraq.

L'absence de progrès dans ces domaines (réconciliation nationale, justice et principe de responsabilité) ainsi que dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une reprise et d'une réforme économiques, multiplie les risques de marginalisation et de radicalisation des groupes vulnérables et, en conséquence, d'un retour à la violence et à l'instabilité. La sécurité en Iraq est compromise car les réformes dans ce domaine sont en suspens. Dans le même temps, les tensions dans la région et la dynamique géopolitique générale continuent de mettre à mal la stabilité de l'Iraq. La MANUI reste disposée à aider le Gouvernement à mener la réforme du secteur de la sécurité. Elle facilitera également le dialogue et la coopération régionales pour l'aider à définir une politique étrangère qui serve les intérêts du pays et préserve sa souveraineté.

Plus d'un million d'Iraqiennes et d'Iraqiens sont toujours déplacés ou ont désespérément besoin d'une aide humanitaire. Le développement, le relèvement et la reconstruction durables sont indispensables à un retour en toute sécurité, en bon ordre et librement consenti des réfugiés et des personnes déplacées et à leur intégration sur place.

La MANUI, en collaboration avec l'équipe des Nations Unies, continuera de contribuer à l'amélioration de la prestation des services de base et le niveau de vie de la population iraquienne.

Pour relever ces défis, l'appui de la communauté internationale à l'Iraq reste déterminant. La MANUI, en collaboration avec l'équipe des Nations Unies, continuera donc de faciliter et de coordonner les efforts déployés par la société civile, les donateurs et d'autres institutions et organisations internationales pour soutenir le peuple iraquien.

Le présent projet de budget fait état des ressources dont la MANUI a besoin pour s'acquitter de sa tâche importante afin que l'Iraq connaisse la paix et la prospérité et se tourne vers l'avenir.

La Représentante spéciale du Secrétaire général (MANUI)
(*Signé*) Jeanine **Hennis-Plasschaert**

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

Orientations générales

Mandats et considérations générales

1. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) est chargée de fournir des conseils, un appui et une assistance au Gouvernement et au peuple irakiens, de manière à favoriser un dialogue politique inclusif et la réconciliation aux niveaux national et local. Son mandat est défini dans les résolutions 1483 (2003) et 1500 (2003) du Conseil de sécurité, qui l'a révisé et élargi dans ses résolutions 1770 (2007) et 2107 (2013) et l'a reconduit dans ses résolutions 1830 (2008), 1883 (2009), 1936 (2010), 2001 (2011), 2061 (2012), 2110 (2013), 2169 (2014), 2233 (2015), 2299 (2016), 2367 (2017), 2421 (2018), 2470 (2019) et 2522 (2020). Le 27 mai 2021, le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 27 mai 2022 dans sa résolution 2576 (2021).
2. La MANUI continuera, à la demande du Gouvernement iraquien, d'organiser des campagnes de sensibilisation et des missions de bons offices pour promouvoir un système politique inclusif et non confessionnel. Elle aidera le Gouvernement dans le cadre de la révision de la Constitution et apportera une assistance en vue de la mise en œuvre des processus électoraux et du règlement des différends frontaliers internes. Elle favorisera le dialogue et la coopération au niveau régional, notamment sur les questions relatives à la sécurité des frontières, à l'énergie, à l'environnement, à l'eau et aux réfugiés. Elle aidera le Gouvernement et le peuple irakiens à progresser sur la voie de la réconciliation intercommunautaire et nationale, à régler les questions liées aux minorités revêtant à cet égard une place importante, à mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et à prendre en compte les questions de genre, à promouvoir l'application du principe de responsabilité, la protection des droits humains et l'état de droit, tout en appuyant les activités de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) à répondre de ses crimes, conformément à la résolution 2379 (2017) du Conseil de sécurité, à renforcer les activités de protection de l'enfance, notamment la réadaptation et la réintégration des enfants, à lutter contre le terrorisme, notamment au moyen de mesures de prévention de la radicalisation et à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité.

Programme de travail

Objectif

3. L'objectif auquel la Mission contribue est d'instaurer durablement la paix, la sécurité et le développement, tout en réaffirmant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Stratégie

4. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, la Mission promouvra un dialogue politique inclusif, notamment en menant de vastes concertations avec les acteurs institutionnels et en donnant des conseils et des recommandations sur les principales questions de politique générale et sur les mécanismes à mettre en place, ce qui devrait permettre d'obtenir un large consensus pour ce qui est de la mise en œuvre de réformes politiques et autres qui raffermissent la confiance du public envers l'État, renforcent l'application du principe de responsabilité et améliorent la gouvernance. Elle collaborera étroitement avec les institutions législatives et exécutives irakiennes afin de les aider à élaborer, adopter et mettre en œuvre les réformes législatives et constitutionnelles dont dépendra le développement politique et socioéconomique à plus long terme. Il est prévu que la Mission continue de faciliter la multiplication des échanges entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la

Région du Kurdistan et soutienne la conclusion d'accords officiels en vue de régler les questions en suspens, à savoir : une solution mutuellement acceptable concernant le budget fédéral ; le partage des ressources et des recettes pétrolières ; le contrôle aux frontières ; les questions de sécurité ; les frontières intérieures contestées, en se conformant à l'article 140 de la Constitution iraquienne. La Mission continuera également de proposer des activités visant à renforcer les capacités des institutions électorales du pays.

5. La MANUI s'efforcera de renforcer la confiance entre le Gouvernement iraquien, les institutions judiciaires, la société civile et les communautés afin de concourir à ce que les auteurs de violations des droits humains soient véritablement amenés à répondre de leurs actes. Elle continuera de suivre l'évolution de la situation relative aux droits humains et de communiquer des informations à ce sujet et d'appuyer l'action menée par le Gouvernement pour protéger ces droits conformément à la Constitution iraquienne et aux obligations internationales du pays. Elle fournira un appui technique en vue de renforcer les capacités institutionnelles, les politiques et pratiques nationales visant à protéger les libertés et droits fondamentaux, en particulier les droits de réunion et d'expression ainsi que le droit de ne pas faire l'objet d'arrestation arbitraire, d'enlèvement, de disparition et de ne pas être soumis à la torture. Elle soutiendra la réforme de la législation et de la politique relatives à la justice pénale afin de garantir une procédure régulière et de faire respecter les normes relatives au droit à un procès équitable et concourra à amener les auteurs à répondre de leurs actes et à obtenir réparation pour les victimes, notamment les victimes de violences sexuelles liées aux conflits.
6. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et du récent fléchissement de l'économie, les besoins ont augmenté pour ce qui est des services essentiels et des emplois. En conséquence, la Mission jouera un rôle plus grand dans la coordination des efforts que les acteurs du développement déploient à l'appui de l'action que le Gouvernement mène pour diversifier l'économie du pays, procéder à la réforme des institutions publiques, reconstruire les localités endommagées par la guerre, gérer les ressources naturelles et faciliter le retour des familles déplacées. Elle veillera à ce que l'aide au développement contribue à la mise en œuvre des priorités du Gouvernement et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Elle sera également une source d'information fiable en ce qui concerne les besoins en matière de développement et les mesures prises à cet égard et organisera dans le même temps des réunions afin que les acteurs du développement, aux niveaux national et local, puissent parvenir à un consensus sur les préoccupations les plus pressantes dans ce domaine. En outre, à titre consultatif, elle aidera le Gouvernement à atteindre les objectifs de développement durable, à prendre en compte ces objectifs dans les plans nationaux et locaux, à assurer le suivi des progrès accomplis à tous les niveaux et à en rendre compte.
7. Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
 - a) Mise en œuvre d'un programme gouvernemental prévoyant des mesures constructives en vue de concrétiser la volonté de réforme exprimée par les Iraquiennes et les Iraquiens, notamment en matière de réforme économique et de lutte contre la corruption ;
 - b) Mise en œuvre des réformes constitutionnelles définies dans le cadre de l'examen auxquels ont procédé le Comité présidentiel sur la réforme électorale et la Commission juridique de la Chambre des députés ;
 - c) Application de lois indispensables à la consolidation des relations entre Bagdad et Erbil ;
 - d) Respect des principes et normes relatives aux droits fondamentaux ;
 - e) Augmentation du nombre d'auteurs de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, notamment les auteurs d'actes de violence domestique et de violence fondée sur le genre, amenés à répondre de leurs actes et du nombre de victimes obtenant réparation ;
 - f) Respect grandissant des normes relatives au droit à un procès équitable et des garanties d'une procédure régulière, dont la protection des droits des détenus ;

- g) Nouvelles stratégies gouvernementales de développement fondées sur des évaluations des besoins après la pandémie ;
- h) Réduction sensible du nombre de personnes déplacées depuis longtemps par l'utilisation d'un mécanisme de coordination par zone en vue de trouver des solutions durables ;
- i) Amélioration des indicateurs socioéconomiques.

Facteurs externes pour 2022

8. En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 :
 - a) Un gouvernement est en place et accomplit des progrès en ce qui concerne un programme de réformes ;
 - b) Les conditions de sécurité permettent de se rendre auprès de toutes les populations touchées et des principales parties prenantes dans le cadre de l'exécution du mandat ;
 - c) Les parties prenantes, en particulier le Gouvernement iraquien, font des progrès pour ce qui est de l'adoption et de la mise en œuvre des réformes politiques, électorales et constitutionnelles ;
 - d) Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan nouent un véritable dialogue politique aux fins de la normalisation complète de leurs relations et du règlement des questions en suspens ;
 - e) Les responsables politiques s'entendent pour mettre en place des réformes dans le secteur de la sécurité, notamment pour ce qui est de placer l'ensemble des armes et des groupes armés sous le contrôle de l'État et d'assurer le bon déroulement de l'intégration des Forces de mobilisation populaire dans les forces de sécurité iraqiennes ;
 - f) Les événements se déroulant dans l'ensemble de la région n'ébranlent pas la stabilité politique interne de l'Iraq ;
 - g) Le Gouvernement iraquien collabore pleinement avec les entités des Nations Unies en Iraq pour faciliter la coopération technique et le suivi de la situation relative aux droits humains et demeure résolu à promouvoir, respecter et protéger les droits humains et l'état de droit, notamment en prenant des mesures visant à protéger et à élargir l'espace civique, en promulguant des textes législatifs et en adoptant des orientations et des plans d'action ;
 - h) Le Gouvernement iraquien fait preuve de volonté politique et s'engage à promouvoir les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, en établissant des mécanismes institutionnels solides qui permettent d'assurer le respect du principe de responsabilité et de suivre les progrès accomplis dans la satisfaction des engagements pris en matière de promotion des femmes ;
 - i) Le Gouvernement iraquien s'emploie à améliorer la prestation de services et à répondre aux attentes du public, s'attaquant ainsi aux causes profondes des troubles sociaux récents, notamment en encourageant activement les jeunes à participer pleinement à la vie de la société et en leur offrant des possibilités d'emploi.
9. En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le projet de plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.
10. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Dans le cadre de ses échanges avec les acteurs institutionnels,

aux niveaux fédéral et régional, elle encourage ces parties prenantes à prendre en compte les questions de genre et met l'accent sur le renforcement de la représentation des femmes et leur participation à la vie politique, aux processus électoraux et à la prise de décisions. Elle copréside l'Équipe spéciale de la problématique femmes-hommes pour l'Iraq avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et, dans ce cadre, s'emploie à conjuguer les efforts de promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes.

11. Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, la MANUI collabore avec le Gouvernement et les organisations de défense des droits des personnes handicapées en vue de promouvoir les droits de ces personnes, en mettant l'accent sur l'accessibilité, les possibilités d'emploi et l'accès aux services sociaux et aux services publics. Par l'intermédiaire de son groupe de travail interne sur la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et à l'aide du plan d'action qui lui est propre, elle assure le suivi de l'exécution de la Stratégie et propose des moyens de créer un environnement mieux adapté aux besoins des personnes handicapées.
12. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la MANUI joue un rôle de premier plan dans la coordination des activités ayant trait à la reconstruction, au renforcement des capacités, à la réforme économique et à la création des conditions nécessaires au développement durable menées par les donateurs internationaux et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont 18 sont résidents et 4 non résidents. Elle facilite également la coordination des activités menées avec des institutions financières internationales telles que la Société financière internationale, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Elle guide ainsi des organismes nationaux de développement ou humanitaires essentiels (Comité exécutif pour le relèvement, la reconstruction et le développement, Forum des partenaires de développement, Équipe spéciale chargée de la stabilisation, Groupe de travail pour le retour des personnes déplacées, Comité de coordination des organisations non gouvernementales pour l'Iraq et Partenariat « Prospects », par exemple).
13. En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, la MANUI collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies, les administrations nationales et locales et les organisations religieuses dans le cadre de l'action qu'elle mène pour lutter contre l'extrémisme violent dans le pays en sensibilisant la population aux conséquences de ce phénomène sur la société iraquienne. Elle appuie également les travaux menés par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes afin que celle-ci puisse exécuter son mandat. En outre, la MANUI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aideront le Gouvernement iraquien à mener la réforme du secteur de la sécurité et à renforcer les capacités des institutions électORALES du pays. La Mission collaborera également avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre d'un large éventail d'activités visant à promouvoir et à protéger les droits humains et l'état de droit, concernant en particulier les questions liées aux femmes et aux minorités ethniques et religieuses, ainsi qu'aux violations graves commises contre des enfants dans les situations de conflit armé.

Activités d'évaluation

14. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix conduira une évaluation systématique. L'objectif général sera de mieux tenir compte des questions de genre dans les analyses politiques réalisées par le Département et les missions politiques spéciales.

Exécution du programme en 2020

Une culture politique de dialogue, essentielle pour l'avenir de l'Iraq¹

15. Début 2020, l'Iraq était dirigé par un gouvernement intérimaire. Des désaccords politiques ont retardé la nomination d'un nouveau gouvernement, formé le 7 mai. Depuis, le nouveau Gouvernement iraquien a élaboré des plans en vue de procéder à de vastes réformes économiques et a engagé les préparatifs d'élections anticipées qui devraient avoir lieu en octobre 2021, donnant ainsi satisfaction à une des grandes revendications de la population. La MANUI a mené des missions de bons offices pour promouvoir le dialogue et faciliter un accord sur un nouveau gouvernement de façon à rendre possible une gouvernance plus efficace et à favoriser la stabilité politique en Iraq. Elle a également facilité la promulgation par le Gouvernement d'une législation électorale modifiée, en vue de rétablir la confiance publique dans le processus électoral et de favoriser une participation politique large et inclusive aux prochaines élections anticipées. À cet égard, elle a encouragé le Gouvernement iraquien à veiller à ce que tous les représentants des communautés, notamment des minorités et des mouvements de femmes et de jeunes, ainsi que tous les dignitaires religieux, aient la possibilité de véritablement contribuer aux efforts de réconciliation nationale et aux processus électoraux. Des projets de renforcement des capacités dirigés ou appuyés par la Mission ont permis aux représentantes et représentants des communautés de plus facilement y participer. Par ailleurs, la Mission a exercé ses bons offices auprès du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Région du Kurdistan ainsi qu'auprès des représentants des populations locales afin de faciliter la conclusion d'un accord visant à garantir des conditions de sécurité stables et un cadre de gouvernance dans le Sinjar et un dialogue et une médiation politiques dans la province de Kirkouk.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

16. Le travail susmentionné a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre l'accord conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan concernant la mise en place d'un dispositif de sécurité, l'administration et la fourniture de services dans la région de Sinjar, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir la mise en place d'un ou de plusieurs mécanismes de coordination entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan permettant d'examiner les questions en suspens et de surmonter les divergences politiques (voir le tableau 1).

Tableau 1
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
L'accent mis sur les élections et la formation d'un gouvernement a élargi les possibilités de dialogue entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur les problèmes essentiels, ce qui a des effets sur la réconciliation nationale et la stabilité politique	Le Gouvernement, les dirigeants politiques et les représentants de communautés ont pris des mesures en vue de l'établissement de mécanismes de coordination et de coopération entre Bagdad et Erbil	L'accord de Sinjar, conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, ouvre la voie au règlement de questions dans une région multiethnique et permet d'examiner les questions en suspens et de surmonter les divergences politiques

¹ Voir le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.6 et A/74/6 (Sect. 3)/Add.6/Corr.1).

Appui à la réforme des institutions et des procédures électorales en Iraq²

17. L'Iraq a poursuivi une série de réformes électorales tandis que la population exigeait de plus en plus une institution électorale indépendante, la modification du système électoral et des élections anticipées. La Haute Commission électorale indépendante a été restructurée : un nouveau Conseil des commissaires est entré en fonctions et de nouveaux responsables de haut niveau et de rang intermédiaire ont été recrutés dans les bureaux nationaux et les bureaux extérieurs de la Haute Commission. L'Iraq a également adopté une nouvelle législation concernant l'élection de son parlement, la Chambre des députés. La nouvelle loi électorale porte modification du système électoral en place lors des précédentes élections, les demandes de la population ayant été entendues pour ce qui est de faciliter l'accès aux responsables élus, davantage tenus de rendre des comptes. Parallèlement à ces modifications apportées aux cadres institutionnel et juridique, il a été annoncé que des élections législatives anticipées, à la Chambre des députés, se tiendraient le 10 octobre 2021.
18. La Mission a apporté un appui technique au Comité présidentiel sur la réforme électorale et à la Commission juridique de la Chambre des députés dans le cadre de l'examen du cadre juridique électoral et de l'établissement définitif de ce cadre. Elle a également continué d'aider la Haute Commission électorale indépendante à procéder aux préparatifs techniques des élections législatives anticipées. Comme suite à la demande d'assistance électorale élargie formulée par l'Iraq, la MANUI et le PNUD ont élaboré un projet axé sur le développement des capacités et l'apport d'un appui technique direct pour les préparatifs des élections. La Mission a également continué d'aider la Haute Commission électorale indépendante à élaborer une politique institutionnelle en faveur de l'égalité femmes-hommes et à améliorer les mécanismes visant à accroître la participation des femmes, des jeunes, des minorités, des électrices et électeurs déplacés et des personnes handicapées à toutes les étapes du processus électoral. Par ailleurs, une aide a été fournie à la Haute Commission pour ce qui est de l'élaboration de ses stratégies de communication et du renforcement des liens établis avec la société civile et les parties prenantes aux élections.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

19. Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le renforcement des capacités des institutions électorales et les progrès accomplis sur le plan technique par la Haute Commission électorale indépendante en vue des prochaines élections à la Chambre des députés, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir l'amélioration de la rigueur et de l'exhaustivité du système d'inscription sur les listes électorales, avec notamment une augmentation du pourcentage de renseignements sur les électeurs recueillis et recoupés pour les électeurs en situation normale, ceux ayant des besoins particuliers et ceux qui sont déplacés, et l'annonce et la certification des résultats des élections en temps voulu. À cet égard, la Haute Commission électorale indépendante a également examiné et ajusté les règles et les procédures qu'elle applique afin d'annoncer les résultats des élections en temps voulu. En ce qui concerne le règlement rapide des contentieux électoraux et une plus grande participation des femmes, des progrès seront accomplis lors de la tenue des élections législatives en 2021 (voir le tableau 2).

Tableau 2
Mesure des résultats

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>
Des enseignements ont été tirés des élections tenues récemment sur le plan national et dans la Région du Kurdistan, et des difficultés à garantir l'ouverture et l'intégrité des	La Haute Commission électorale indépendante et la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan sont mieux à même d'améliorer	Le système d'inscription sur les listes électorales établi par la Haute Commission électorale indépendante a été amélioré, comme le montre le nombre croissant de données

² Voir le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.6 et A/74/6 (Sect. 3)/Add.6/Corr.1).

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
procédures électorales, ainsi qu'à assurer la crédibilité des institutions électorales, ont été constatées	l'ouverture et l'intégrité des procédures et des systèmes électoraux	biométriques recueillies et de renseignements recoupés sur les électeurs ; la Haute Commission électorale indépendante a examiné et ajusté les règles et les procédures qu'elle applique en vue d'annoncer les résultats des élections en temps voulu, de régler rapidement les contentieux électoraux, d'accroître la représentation des femmes aux fonctions de responsable et de membre du personnel des organismes électoraux et de lutter contre les discours de haine dans le cadre des élections

Promouvoir les partenariats à l'appui du développement de l'Iraq³

20. En ce qui concerne les aspects de l'ensemble de réformes gouvernementales liés au développement, les progrès ont été entravés en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, qui a eu des effets sur la capacité du Gouvernement de fournir des services et d'améliorer les moyens d'existence des Iraquiennes et des Iraquiens. La Mission a néanmoins continué d'assurer la coordination stratégique des activités menées par la communauté internationale des donateurs, tant au plan bilatéral que dans le cadre des réunions du Forum des partenaires de développement. En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, elle a également joué un rôle essentiel dans la communication d'informations à la communauté des donateurs et aux organisations non gouvernementales au sujet des mesures sanitaires et des restrictions des déplacements qui changent fréquemment depuis le début de la crise liée à la COVID-19, ce qui a facilité les déplacements internationaux et nationaux effectués en vue de mettre en œuvre des programmes essentiels d'aide humanitaire et de développement. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024 a été adopté en 2020 par le Gouvernement iraquien, étant entendu que le plan de réponse socioéconomique et des solutions durables figureraient dans le document actualisé qui sera présenté en 2021.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

21. Le travail susmentionné a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre la coordination de l'exécution du plan national de développement. Le Forum des partenaires de développement fédère les mécanismes de coordination de l'aide, ce qui, grâce à la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, facilite la prestation des services sociaux de base, comme indiqué dans le projet de budget-programme pour 2020. La Mission a maintenu le dialogue avec les donateurs dans le cadre du Forum des partenaires de développement et bien coordonné et facilité l'exécution d'activités de développement et d'aide humanitaire, mais le Forum n'a pas été en mesure d'atteindre le principal objectif qui lui a été fixé, à savoir conseiller le Comité exécutif pour le relèvement, la reconstruction et le développement, une entité gouvernementale, le changement de Gouvernement et la pandémie de COVID-19 ayant retardé la nomination de ministres et la convocation du Comité. Le Forum a toutefois facilité la coordination d'activités de la communauté des donateurs ainsi que le partage d'informations et le dialogue concernant les crises sanitaire et économique liées à la COVID-19. La pandémie et le fléchissement de l'économie ont eu des répercussions dans le pays et ont amené le Gouvernement à réexaminer son plan national de

³ Voir le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.6 et A/74/6 (Sect. 3)/Add.6/Corr.1).

développement, ce dont il sera rendu compte dans la version actualisée du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (voir le tableau 3).

Tableau 3
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
Accompagnement du cadre pour le relèvement et le développement mis en place par le Gouvernement iraquien grâce à la promotion et à la coordination des initiatives de résilience et de stabilisation par l'intermédiaire du programme de relèvement et de résilience	Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été élaboré en coordination avec des partenaires gouvernementaux et aligné sur les priorités nationales	Le Forum des partenaires de développement a coordonné des activités des donateurs, de la MANUI et de l'équipe de pays des Nations Unies et a facilité le partage d'informations et le dialogue concernant les crises sanitaire et économique liées à la COVID-19. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été signé par le Gouvernement nouvellement formé

Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

22. En 2020, la pandémie a entravé l'exécution des produits et des activités prévus pour la Mission. De grandes manifestations visant à promouvoir la consolidation de la paix et la médiation ont été organisées avec succès en ligne. En particulier, des ateliers à l'intention de la jeunesse ont eu lieu dans chaque province et une conférence nationale finale de la jeunesse a été organisée. Lors de cette conférence, des jeunes ont présenté à de hauts responsables et parlementaires iraqiens toute une série de recommandations applicables sur les moyens de multiplier les possibilités de resserrer le partenariat politique. Un stage de formation auquel devaient participer 45 femmes souhaitant exercer des fonctions publiques a été réorganisé en une série de cours de formation en ligne dispensés dans certaines provinces (Bagdad, Bassora, Diouaniyé, Erbil, Kirkouk, Najaf et Salaheddin). Au total, 67 femmes y ont participé. La Mission a apporté des aménagements aux activités d'information du public organisées pour marquer la Journée des droits de l'homme, la Journée internationale des femmes, la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit et les 16 journées de mobilisation contre la violence de genre. Ces manifestations ont été tenues en ligne, ce qui a permis de toucher un nombre bien plus grand d'Iraqiennes et d'Iraqiens. Les mesures de prévention, la fermeture provisoire d'institutions publiques, les confinements prolongés et une présence réduite du personnel de la Mission ont limité la capacité de communiquer directement avec la population. En conséquence, la mise en œuvre de certaines initiatives et programmes de renforcement des capacités dans le domaine des droits humains a été retardée. C'est le cas par exemple de la coopération technique relative à la suspension des activités de suivi des détentions et des procès. Dans le même temps, la MANUI a réussi à promouvoir des mesures visant à réduire la surpopulation carcérale afin de prévenir la transmission de la COVID-19. Elle a par ailleurs continué de publier des rapports sur les préoccupations relatives aux droits humains dans tous les domaines thématiques s'inscrivant dans le cadre de son mandat.
23. Pour aider les États Membres à faire face aux problèmes liés à la pandémie, on a retenu de nouvelles activités, qui concourent aux objectifs de la Mission. Ces nouvelles activités ont consisté notamment à tenir compte des dimensions de la COVID-19 relatives aux droits humains par l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation du public visant à lutter contre la stigmatisation des personnes touchées par la COVID-19 et la discrimination qui en découle, à réduire le nombre de cas de violence domestique et à multiplier les contacts avec les populations marginalisées afin de faire mieux comprendre comment la maladie se propage et de favoriser l'adoption de mesures de

prévention. Dans le cadre de cette campagne, des activités de sensibilisation ont été menées en ligne (28 messages sous forme de bandes dessinées), 28 500 affiches et 10 000 cartes postales ont été distribuées, 35 grandes peintures murales ont été réalisées dans des espaces publics et 3 chansons (rap) ont été produites et diffusées en ligne. Ces supports et chansons ont tous été produits par des artistes et musiciens irakiens. Les dessins ont été vus par 500 000 personnes dans les médias sociaux irakiens et y ont été partagés des milliers de fois.

Résultats escomptés pour 2022

Pousser plus loin les réformes

24. À la suite de manifestations publiques de grande ampleur qui ont montré que le peuple irakien souhaitait que des réformes soient menées sur plusieurs plans (politique, constitutionnel, économique et prestation de services), le Gouvernement irakien a présenté un programme de réformes ambitieux et annoncé que des élections anticipées se tiendraient en octobre 2021. La Chambre des députés a arrêté la version définitive de la loi électorale dans laquelle sont prises en compte les modifications apportées au système électoral et au scrutin, mais la législation nécessaire pour certifier les résultats de l'élection n'a toujours pas été adoptée. Les élections déboucheront sur la formation d'un gouvernement. Il faudra donc que toutes les parties nouent un dialogue politique et parviennent à un compromis, ce qui devrait faciliter la formation d'un nouveau gouvernement ayant ses propres priorités et son propre programme. La Mission exercera ses bons offices et apportera un appui pour favoriser le transfert pacifique du pouvoir dans les délais fixés conformément à la Constitution et l'élaboration d'un programme gouvernemental qui permette de mettre en œuvre des réformes et d'accomplir des progrès en ce qui concerne un dialogue politique inclusif et la réconciliation à l'échelle nationale et locale, en vue de consolider la stabilité politique. Dans le cadre de ces efforts, la Mission continuera de promouvoir l'adoption d'une législation qui rende possible la mise en œuvre des réformes politiques et constitutionnelles proposées dans le cadre de la révision de la Constitution par le Président et la Chambre des députés, ainsi que la création d'un conseil fédéral qui serait chargé de contrôler la législation parlementaire. Enfin, elle offrira des conseils, un appui et une assistance au Gouvernement irakien et au Gouvernement de la Région du Kurdistan dans le cadre de leurs échanges concernant le partage du pouvoir, l'allocation des ressources, la gestion du dispositif de sécurité et les frontières intérieures contestées, afin qu'ils puissent parvenir à des accords en bonne et due forme et à des accords structurels sur ces questions, conformément à la Constitution, en vue de marquer l'avènement d'un Iraq stable, uni, fédéral et démocratique.

Enseignements tirés et changements prévus

25. Les enseignements tirés sont les suivants : une large participation régulière des hauts responsables et des décideurs est nécessaire et doit être facilitée et renforcée par des relations de travail avec les interlocuteurs de nombreux milieux (avec, par exemple, les chefs de parti, les membres du conseil de la Chambre des députés, des responsables ministériels, des organisations non gouvernementales et d'autres acteurs de la société civile). Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre de la Mission, on s'efforcera de veiller à ce que de tels échanges soient bien coordonnés et portent sur un thème commun et que les informations recueillies soient communiquées avec la hiérarchie au sein de la Mission afin de garantir une collaboration efficace à tous les niveaux.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

26. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera la formation d'un gouvernement fédéral dans les délais fixés conformément à la Constitution et l'adoption d'un programme de réformes. La conclusion d'un accord solide entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan au sujet du partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles, et la promulgation de la législation connexe, montrera que les relations entre les deux gouvernements s'améliorent (voir le tableau 4).

Tableau 4
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
Non disponible	Le Gouvernement iraquien a entrepris une révision constitutionnelle	La Chambre des députés a adopté une législation relative aux appels à une réforme politique	Le Gouvernement iraquien met en œuvre des réformes politiques et constitutionnelles renforçant la bonne gouvernance et l'efficacité	Après un transfert pacifique du pouvoir dans les délais fixés conformément à la Constitution, le nouveau Gouvernement iraquien s'attèle à l'adoption d'un programme de réformes. L'accord sur le partage des recettes tirées de l'exploitation des ressources entre Bagdad et Erbil permet à la Chambre des députés d'entamer le processus d'adoption d'un projet de loi sur les hydrocarbures allant dans le sens d'un partage équitable des recettes

Renforcer l'état de droit et l'application du principe de responsabilité en cas de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits

27. Malgré les efforts déployés par l'Iraq pour renforcer l'état de droit et le respect des droits humains, la société iraquienne demeure marquée par les séquelles laissées par l'EIIL et des décennies de conflit, qui ont nui à la cohésion sociale et à l'exercice des droits humains. Les tensions sociales, l'incertitude politique et économique et l'insécurité continuent d'entraver les efforts visant à institutionnaliser les droits humains et l'état de droit.
28. Depuis le début de la vague de manifestations, en octobre 2019, la MANUI a publié cinq rapports spéciaux dans lesquels ont été recensés les cas de violations des droits humains commises durant les manifestations, qui ont porté atteinte aux libertés fondamentales que sont la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique, et formulées des recommandations pratiques à l'intention du Gouvernement en vue de prévenir de nouvelles violations et de faire en sorte que les auteurs rendent compte de leurs actes. Cependant, des violations et des atteintes continuent d'être commises dans le cadre des manifestations, et très peu d'efforts sont faits pour véritablement amener les auteurs à répondre de leurs actes et pour obtenir réparation. La MANUI appuie l'action menée par le Gouvernement pour renforcer l'application du principe de responsabilité en cas de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits, y compris celles commises dans le cadre des manifestations et en détention, la violence domestique et les disparitions forcées, et pour promouvoir des politiques et des systèmes nationaux inclusifs, axés sur les victimes, tenant compte des questions de genre et fondés sur les droits humains qui contribuent à garantir l'égalité femmes-hommes, la cohésion sociale et la protection de toutes les composantes de la société iraquienne, dont les femmes, les jeunes, les minorités et les personnes handicapées. Elle continuera d'aider le Gouvernement iraquien

à s'attaquer aux causes profondes des violations des droits humains en lui adressant des recommandations systématiques et structurées et en lui apportant un appui technique reposant sur des activités de sensibilisation fondées sur des données factuelles.

Enseignements tirés et changements prévus

29. Les enseignements tirés sont les suivants : on a trouvé comment bien communiquer avec les différents interlocuteurs dans un environnement marqué par l'insécurité de façon à recueillir directement des témoignages crédibles concernant les cas présumés de violation des droits humains ou d'atteinte à ces droits. Dans la plupart des cas, la Mission n'a pas pu se rendre sur le lieu des manifestations et n'a pas pu interroger les personnes blessées et il n'y avait pas d'informations émanant de sources publiques. Elle a adapté sa stratégie d'information et a fait une plus large place à d'autres sources d'information : informatique et communications, médias sociaux, images vidéo et version des faits provenant de sources vérifiées. Elle a également recommandé au Gouvernement de prendre des mesures en vue de protéger les manifestants pacifiques et de libérer les manifestants détenus par les forces de sécurité et a continué de suivre de près la situation dans les lieux de détention. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre de la Mission, on continuera d'élargir le réseau d'interlocuteurs aux fins du suivi de la situation durant les manifestations et dans les lieux de détention. On apportera également un appui technique afin que la législation applicable soit rendue conforme aux normes internationales relatives à la protection des droits humains et des libertés fondamentales.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

30. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera la promotion de politiques et pratiques visant à corriger les insuffisances en ce qui concerne les droits humains pour ce qui est de l'application du principe de responsabilité, de la protection de l'espace démocratique, en particulier la liberté de réunion et la liberté d'expression, de l'administration de la justice et de la protection contre les disparitions forcées. Ces activités contribueront à la réalisation de l'objectif général de l'Organisation en Iraq en matière de protection, de promotion de la cohésion sociale et de prévention de la violence (voir le tableau 5).

Tableau 5
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
Alors que le Gouvernement iraquien a commencé à poursuivre des membres présumés de l'EIIL, la MANUI a étendu ses activités de suivi des procès	Le projet de loi contre la torture a été présenté à la Chambre des députés alors que le respect des garanties de procédure permettant d'assurer un procès équitable continuait de susciter des préoccupations ; le Gouvernement iraquien a autorisé le suivi sans restriction des procès relatifs à l'EIIL	Adoption de la loi contre la torture ; le Gouvernement iraquien a élaboré un plan d'action national de prévention de la torture conformément à ses engagements nationaux et internationaux	Le Gouvernement iraquien met en œuvre le plan d'action national de prévention de la torture et rend compte aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme des mesures concrètes prises pour promouvoir le respect des garanties de procédure permettant	Le Gouvernement renforce le cadre juridique de la protection des droits humains et le fait respecter, et favorise l'application du principe de responsabilité en cas de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
			d'assurer un procès équitable	

Coordination dans la zone de la Mission en vue du retour des familles déplacées

31. L'Iraq s'emploie actuellement à passer de la phase de l'action humanitaire à celle des activités de développement durable. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024, le document de planification des activités de développement en Iraq sur lequel s'appuie l'équipe de pays des Nations Unies, vise à renforcer la résilience en aidant le pays à diriger et à prendre en mains le processus de développement national. La pandémie de COVID-19 s'est propagée en Iraq début 2020. Le système des Nations Unies a fourni un appui, comme indiqué dans la version actualisée du plan de réponse humanitaire et dans un plan de réponse socioéconomique visant à remédier aux vulnérabilités qui comporte cinq domaines d'intervention : priorité à la santé, protection des populations, réponse économique, cohésion sociale et croissance macroéconomique. La fermeture des camps de déplacés en Iraq vers la fin de la même année a montré qu'il fallait trouver d'urgence des solutions durables pour les personnes déplacées. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies ont aidé le Gouvernement iraquien à mettre au point des solutions durables pour les personnes quittant les camps et lui ont donné des conseils au sujet de son plan national de réintégration des personnes déplacées dans les zones libérées dont elles sont originaires. Une équipe spéciale chargée de la recherche de solutions durables a été créée et des solutions par zone ont été trouvées pour les personnes en mesure de regagner leurs foyers et pour celles qui s'étaient installées ailleurs. Pour faciliter et coordonner ces efforts, la Mission a mis en place un mécanisme de coordination par zone afin que les acteurs du développement puissent collaborer et trouver ensemble des solutions adaptés à telle ou telle zone et situation.

Enseignements tirés et changements prévus

32. Les enseignements tirés sont les suivants : il importe de concevoir des solutions adaptées aux différentes zones et groupes afin de réellement réduire les vulnérabilités et d'établir la correspondance entre ces efforts et les plans et politiques élaborés par le Gouvernement pour faire en sorte que ces solutions soient durables. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre de la Mission, on travaillera en collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies et les interlocuteurs gouvernementaux au niveau des provinces et sur le plan national.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

33. Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'atténuation de la vulnérabilité des personnes qui regagneront la zone dont elles sont originaires ou s'installeront ailleurs, grâce à la planification de solutions durables, ce qui devrait contribuer à ouvrir de nouvelles possibilités en matière de développement. La Mission assurera le secrétariat des groupes de coordination par zone des activités des acteurs du développement, aidera à déterminer quelles sont les difficultés et facilitera la recherche de solutions, et veillera à ce que les informations soient partagées et communiquées en temps voulu. En tirant parti du Forum des partenaires de développement, une entité bien établie sur le plan national, la Mission, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, montrera l'utilité d'une planification adaptée à chaque zone et de l'application de solutions durables et mobilisera l'appui des donateurs (voir le tableau 6).

Tableau 6
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
Accompagnement du cadre pour le relèvement et le développement mis en place par le Gouvernement iraquien grâce à la promotion et à la coordination des initiatives de résilience et de stabilisation par l'intermédiaire du programme de relèvement et de résilience	Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été élaboré en coordination avec des partenaires gouvernementaux et aligné sur les priorités nationales	Une équipe chargée de la recherche de solutions durables a défini un plan d'action qui favorise la coordination par zone, et le Gouvernement a adopté une stratégie nationale en vue de proposer une solution aux personnes déplacées de longue date	Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024 est effectivement mis en œuvre, ce qui entraîne une réduction du nombre de personnes dans le besoin	La coordination par zone permet de trouver des solutions durables adaptées pour le retour des familles déplacées

Tableau 7
Produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4
1. Rapports du Secrétaire général destinés au Conseil de sécurité	4	4	4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
2. Séances du Conseil de sécurité	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	5	–	7	7
3. Projets portant sur la réconciliation nationale et le rôle des femmes dans la paix et la sécurité	5	–	2	1
4. Organisation d'activités d'information du public dans tout le pays visant à renforcer la cohésion sociale et l'état de droit, le développement socioéconomique et l'aide humanitaire	–	–	5	6
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	90	65	98	85
5. Ateliers sur la politique relative aux questions de genre, la participation des femmes aux processus électoraux et à la vie politique et les objectifs de développement durable	18	23	18	14
6. Ateliers de formation sur les techniques de médiation et de négociation, le rôle des femmes dans la paix et la sécurité, les élections transparentes et inclusives, les obligations en matière de communication de l'information prévues par les traités internationaux, la surveillance des droits humains et la communication de l'information correspondante, et les droits des femmes et des personnes en situation de handicap	72	31	69	56

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2020	Produits livrés : 2020	Produits prévus : 2021	Produits prévus : 2022
7. Ateliers sur le dialogue et la participation politiques	–	11	11	15
Publications (nombre de publications)	–	2	2	1
8. Rapport sur le renforcement de la participation des femmes à la vie politique	–	2	2	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	104	122	121	157
9. Manuel sur les processus électoraux intégrant les questions de genre – manuel de formation au processus électoral pour les femmes ; manuel sur le leadership à l'intention des femmes entrant dans la vie publique	–	1	1	–
10. Rapports sur les violations des droits humains et la situation en matière de droits humains en Iraq, les victimes civiles, le respect par le Gouvernement du droit des droits humains et du droit international humanitaire, la protection de l'enfance et les violences sexuelles liées aux conflits, le registre électoral biométrique et l'amélioration de la gestion des résultats des élections, ainsi que les principaux problèmes de développement, de stabilisation et de reconstruction dans les provinces	101	110	110	146
11. Documents de synthèse et rapports techniques sur les élections destinés à la Haute Commission électorale indépendante et à la Commission électorale indépendante de la Région du Kurdistan	1	10	8	8
12. Manuel sur les droits humains destiné au personnel de police	1	–	1	1
13. Documents de planification et documents techniques sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'Iraq et la stratégie commune de mobilisation des ressources, ainsi que sur le soutien stratégique apporté au programme gouvernemental de reconstruction et de stabilisation (programme de relèvement et de résilience) et les avancées enregistrées	1	1	1	1

C. Activités de fond

Bons offices : réunions de facilitation et tables rondes sur les frontières intérieures contestées dans la province de Kirkouk visant à favoriser la réconciliation nationale et intercommunautaire et à renforcer la coopération entre les interlocuteurs y participant ; apport d'un appui supplémentaire aux interlocuteurs politiques et civils irakiens en vue de faire avancer les processus politiques et de promouvoir la réconciliation, le transfert des pouvoirs, le fédéralisme, le partage des recettes et la gestion des frontières extérieures ; les relations entre Bagdad et Erbil ainsi que les relations régionales ; la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Iraq et dans la région ; promotion de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'accent étant mis sur la promotion de la représentation des femmes et de leur participation active à la vie politique et aux processus électoraux.

Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête : missions de suivi des institutions de maintien de l'état de droit, notamment des lieux de détention et des procès, à Bagdad et à Erbil ; missions d'établissement des faits sur l'administration de la justice au sein du système juridique et auprès des responsables de l'application des lois afin d'assurer le suivi des cas de violations présumées des droits humains ; missions de suivi relatives aux violences sexuelles liées aux conflits et aux enfants touchés par des conflits armés, ainsi qu'à la protection des droits des minorités, des personnes déplacées et des personnes en situation de handicap, dont des échanges avec quatre organisations s'occupant de questions relatives aux droits des personnes handicapées.

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations sur les questions humanitaires et les questions de stabilisation, de reconstruction et de développement, et coordination et suivi des activités de relèvement et de reconstruction ; conseils sur le partage des recettes, la gestion des hydrocarbures, les différends frontaliers, le fédéralisme, la réforme du secteur de la sécurité, la participation des femmes et des jeunes à la vie politique, dont des échanges avec 24 nouvelles organisations de jeunes et 32 organisations de défense des droits des femmes, la décentralisation de l'autorité administrative et fiscale, les initiatives de réforme législative électorale et le contrôle parlementaire, la protection de l'enfance et le développement durable ; consultations et 96 activités de sensibilisation à des questions relatives aux droits humains, en particulier aux questions concernant la protection des libertés de réunion et d'expression, les droits des femmes et des minorités, la protection contre les disparitions forcées, la protection de l'enfance, l'administration de la justice et la protection des droits humains. Action en faveur de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'accent étant mis sur la

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

promotion de la représentation des femmes et leur participation active aux efforts de réconciliation, à la vie politique et aux processus électoraux dans le cadre d'un dialogue avec le Gouvernement iraquien, la Haute Commission électorale indépendante et la société civile, notamment avec le Groupe consultatif des femmes.

Bases de données et supports numériques : base de données sur les cas de violence à l'égard des femmes dans la sphère politique recensés dans le contexte des élections législatives de 2021.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : manifestations spéciales autour de certaines journées des Nations Unies, notamment la Journée des droits de l'homme, la Journée internationale des femmes, la Journée internationale de la jeunesse, la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit et les 16 journées de mobilisation contre la violence de genre ; supports d'information à l'appui d'une approche commune des Nations Unies ; bulletin d'information bimensuel et annuaire des travaux des Nations Unies en Iraq ; supports d'information établis par des entités des Nations Unies sur les objectifs de développement durable ; revues des médias deux fois par jour.

Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse, communiqués de presse et articles de presse, dont des articles d'opinion, en trois langues sur les travaux de la Mission, de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes.

Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion d'informations au moyen du site Web de la Mission et des comptes sur les médias sociaux, y compris des produits multimédia (vidéo, photos et texte) sur la Mission, les entités des Nations Unies en Iraq et les manifestations en rapport avec l'Iraq, et participation à des campagnes à l'échelle du système des Nations Unies et diffusion de produits provenant du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité : évaluations des risques, analyses, exposés, rapports, plans, exercices et répétitions, soutien à la protection rapprochée, formation du personnel et services de sécurité à l'appui de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et d'autres entités des Nations Unies présentes en Iraq.

Administration : soutien administratif et technique à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes.

Logistique : fourniture de moyens de transport, de logements, de services publics de distribution et de bureaux pour l'équipe de pays des Nations Unies, services d'achat pour le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et, récemment, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ainsi que de moyens de transport aérien pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Informatique et communications : fourniture de services informatiques et de services de communication, y compris Internet, les services de données et services téléphoniques et la maintenance du matériel, à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

1. Montant total des ressources nécessaires

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 8

Montant total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020	2021	2022	Dépenses non renouvelables	Variation 2022-2021 Augmentation/ (diminution)
	Dépenses effectives (1)	Crédits ouverts (2)	Total (3)		
Militaires et personnel de police	5 080,8	5 310,2	5 140,3	–	(169,9)
Personnel civil	78 710,1	80 123,2	79 388,9	–	(734,3)
Dépenses opérationnelles	16 166,7	13 643,4	13 650,5	–	7,1
Total	99 957,6	99 076,8	98 179,7	–	(897,1)

Tableau 9

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs recrutés sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		
													Agents locaux	Nations Unies			
Effectif approuvé pour 2021	1	2	1	6	18	49	56	4	137	166		303	112	390	2	807	
Effectif proposé pour 2022	1	2	1	6	18	47	54	4	133	161		294	117	391	2	804	
Variation	–	–	–	–	–	(2)	(2)	–	(4)	(5)		(9)	5	1	–	(3)	

34. Le montant des ressources demandées pour 2022 pour la MANUI s'élève à 98 179 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de couvrir les dépenses correspondant au déploiement de 245 membres des contingents des Nations Unies (5 140 300 dollars), les dépenses de personnel civil recouvrant les traitements, les dépenses communes de personnel et la prime de danger (79 388 900 dollars) afférents à 804 emplois de temporaires (1 emploi de Secrétaire général(e) adjoint(e), 2 emplois de Sous-Secrétaire général(e), 1 D-2, 6 D-1, 18 P-5, 47 P-4, 54 P-3, 4 P-2, 161 emplois d'agent(e) du Service mobile, 117 d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, 391 d'agent(e) local(e) et 2 emplois de Volontaire des Nations Unies) ainsi que les dépenses opérationnelles (13 650 500 dollars) liées aux consultants et services de consultants (136 800 dollars), aux voyages officiels (909 400 dollars), aux installations et infrastructures (3 554 400 dollars), aux transports terrestres (555 900 dollars), aux opérations aériennes (3 298 300 dollars), à

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

l'informatique et aux communications (2 834 100 dollars), à la santé (324 500 dollars) et aux fournitures, services et matériels divers (2 037 100 dollars).

35. Le montant des ressources nécessaires pour la MANUI est estimé à 98 179 700 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 897 100 dollars par rapport au montant approuvé pour la Mission pour 2021. La variation nette entre les ressources demandées pour 2022 et le budget approuvé pour 2021 s'explique par :
- a) Une diminution nette de 169 900 dollars des dépenses afférentes aux militaires et au personnel de police, qui tient principalement à la diminution des ressources nécessaires pour : i) les rations liées aux frais de mise en route du contrat avec les nouveaux fournisseurs en 2021 ; ii) le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents et le déploiement, la relève et le rapatriement, comme suite à une lettre d'attribution signée avec le Gouvernement australien aux fins de la relève de l'Unité de gardes des Nations Unies, dont le personnel avait été fourni par les Fidji ;
 - b) Une diminution nette de 734 300 dollars des dépenses afférentes au personnel civil qui tient à : i) la diminution des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international consécutive à la réduction du pourcentage des dépenses communes de personnel ; ii) une réduction du nombre d'emplois soumis à recrutement international, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national consécutive à l'augmentation du pourcentage des dépenses communes de personnel.

Taux de vacance

36. En 2020, les taux de vacance moyens effectifs se sont établis comme suit : 1 % pour le personnel militaire ; 8 % pour le personnel recruté sur le plan international ; 10 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; 8 % pour les agents locaux et 0 % pour les Volontaires des Nations Unies.
37. Pour 2021, les taux de vacance approuvés sont les suivants : 1 % pour le personnel militaire ; 8 % pour le personnel recruté sur le plan international ; 8 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national ; 7 % pour les agents locaux ; 17 % pour les Volontaires des Nations Unies.
38. Pour 2022, les taux de vacance retenus sont les suivants : 1 % pour le personnel militaire ; 8 % pour le personnel recruté sur le plan international, 9 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 7 % pour les agents locaux ; 0 % pour les Volontaire des Nations Unies.

2. Effectifs nécessaires

39. Les effectifs proposés pour 2022 permettraient à la Mission de bien exécuter son mandat. Il est notamment proposé d'ajuster des emplois de temporaire liés à l'appui au développement afin que ceux-ci correspondent aux fonctions exercées, de transformer des emplois de temporaire en emplois soumis à recrutement national en vue de continuer de renforcer les capacités nationales, et de procéder à la réaffectation et au transfert d'emplois pour faire en sorte que les services soient fournis avec efficacité, en ce qui concerne par exemple la sûreté et la sécurité, les voyages, la gestion des installations, la logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
40. Le tableau d'effectifs proposé pour 2022 fait apparaître une diminution nette de trois emplois de temporaire. Il est proposé de faire évoluer les effectifs comme suit : suppression de 3 emplois, transfert de 10 emplois, déclassement de 2 emplois, transformation de 4 emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national et réaffectation de ces emplois, transformation de 2 emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national et réaffectation de 24 emplois, comme précisé ci-après, par unité administrative.

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire générale

Section de la sécurité

- a) Transfert de Bagdad à Erbil d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) ;
- b) Transfert de Bagdad à Bassora d'un emploi d'assistant(e) à la sécurité [agent(e) local(e)] ;
- c) Suppression d'un emploi d'agent(e) de protection rapprochée (agent(e) du Service mobile) ;

Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale

- d) Déclassement à P-3 d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) au Bureau des affaires politiques ;
- e) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) multilingue [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)] au Bureau des affaires politiques ;

Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires

- f) Changement de nom du Bureau de la coordination du développement, qui deviendrait le Bureau de l'appui au développement ;

Équipe de direction

- g) Suppression d'un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-3) dans l'équipe de direction ;

Bureau de l'appui au développement

- h) Réaffectation de 21 emplois d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires, qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) rattachés au Bureau de l'appui au développement, comme suit :
 - i) Deux emplois d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-4) deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) (P-4) ;
 - ii) Un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (P-3) ;
 - iii) Un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (P-3) et il serait procédé au transfert de cet emploi de Kirkouk à Mossoul ;
 - iv) Un emploi d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) pour les affaires humanitaires (P-2) deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (P-2) ;
 - v) Onze emplois d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;
 - vi) Cinq emplois d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 2^e classe) pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;
- i) Déclassement à P-3 d'un emploi de coordonnateur(trice) (P-4) ;
- j) Transformation et réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;

- k) Transformation et réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;

Appui à la Mission

Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission

- l) Transfert de quatre emplois de temporaire (1 emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], 1 emploi d'assistant(e) (liaison) [agent(e) local(e)] et 2 emplois d'assistant(e) d'équipe), qui sont actuellement rattachés au Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources ;

Pilier Gestion des opérations et des ressources

- m) Transformation d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)] ;
- n) Transfert de quatre emplois de temporaire (1 emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], 1 emploi d'assistant(e) (liaison) [agent(e) local(e)] et 2 emplois d'assistant(e) d'équipe), qui seraient rattachés au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission ;

Bureaux régionaux

- o) Transfert d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], actuellement rattaché au bureau régional d'Erbil, qui serait rattaché à la Section de la gestion centralisée des stocks à Erbil ;

Pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- p) Restructuration de la Section de la gestion des acquisitions en deux groupes : le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat et le Groupe de la gestion des marchés ;

Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat

- q) Réaffectation d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (agent(e) du Service mobile) ;
- r) Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (P-3) et d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)], qui seraient rattachés au Groupe de la gestion des marchés ;

Groupe de la gestion des marchés

- s) Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (P-3) et d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)], actuellement rattachés au Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat ;

Section de la gestion du matériel

- t) Transformation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (Service mobile), qui deviendrait un emploi d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;

Section de la gestion centralisée des stocks

- u) Transformation et réaffectation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de

l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;

- v) Transfert d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], actuellement rattaché au bureau régional d'Erbil, qui serait rattaché à la Section de la gestion centralisée des stocks à Erbil ;

Pilier Gestion de la prestation de services

Section du génie et de la gestion des installations

- w) Transformation et réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (Service mobile), qui deviendrait un emploi d'ingénieur (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;
- x) Réaffectation d'un emploi de mécanicien(ne) (groupes électrogènes) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) ingénierie [agent(e) local(e)] ;

Groupe du soutien psychosocial

- y) Suppression d'un emploi de Conseiller(ère) du personnel (P-3).

41. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des informations détaillées sur l'évolution proposée des effectifs, par unité administrative, et, à l'annexe III, des précisions sur les emplois de temporaire qui ont été approuvés ou proposés, par lieu d'affectation.

a) Représentante spéciale du Secrétaire général

Tableau 10

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
													<i>Agents locaux</i>	<i>Agents nationaux</i>	<i>Nations Unies</i>		<i>Unies</i>
Équipe de direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général																	
Effectif approuvé pour 2021	1	-	-	-	1	-	1	-	3	2	-	5	-	1	-	6	
Effectif proposé pour 2022	1	-	-	-	1	-	1	-	3	2	-	5	-	1	-	6	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Groupe de la protection des femmes																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Groupe des questions de genre																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2	

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs recrutés sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	
													Agents locaux			
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe de la protection de l'enfance																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau du (de la) Chef de cabinet																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	1	-	3	1	6	-	11	2	-	13	11	4	-	28
Effectif proposé pour 2022	-	-	1	-	3	1	6	-	11	2	-	13	11	4	-	28
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des droits de l'homme																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	2	5	7	-	15	1	-	16	15	10	-	41
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	2	5	7	-	15	1	-	16	15	10	-	41
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'information																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	1	1	1	1	5	-	-	5	9	5	-	19
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	1	1	1	1	5	-	-	5	9	5	-	19
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section de la sécurité																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	5	5	2	13	82	-	95	10	116	-	221
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	5	5	2	13	81	-	94	10	116	-	220
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)
Total																
Effectif approuvé pour 2021	1	-	1	2	10	13	20	3	50	87	-	137	47	136	-	320
Effectif proposé pour 2022	1	-	1	2	10	13	20	3	50	86	-	136	47	136	-	319
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)

42. La Représentante spéciale du Secrétaire général assure les fonctions de Chef de la Mission, avec l'appui de son équipe de direction. Elle est également l'interlocutrice désignée de l'ONU pour les questions de sécurité en Iraq. Les unités administratives suivantes lui rendent compte directement : équipe de direction de la Représentante spéciale, Groupe de la protection des femmes, Groupe des questions de genre, Groupe de la protection de l'enfance, Bureau du (de la) Chef de cabinet, Bureau des droits de l'homme, Bureau de l'information et Section de la sécurité.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de l'entité

Tableau 11

Évolution des effectifs : Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section de la sécurité	-1	SM	Agent(e) de sécurité	Transfert	Origine : Bagdad
	+1	SM	Agent(e) de sécurité	Transfert	Destination : Erbil
	-1	AL	Assistant(e) à la sécurité	Transfert	Origine : Bagdad
	+1	AL	Assistant(e) à la sécurité	Transfert	Destination : Bassora
	-1	SM	Agent(e) de protection rapprochée	Suppression	
Total	(1)				

43. Pour 2022, il est proposé de modifier la dotation en effectifs de la Section de la sécurité comme suit (voir tableau 11) :
- Transfert de Bagdad à Erbil d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) afin de renforcer les capacités de l'équipe chargée de la sécurité à Erbil et de surveiller et analyser les conditions de sécurité ;
 - Transfert de Bagdad à Bassora d'un emploi d'assistant(e) à la sécurité [agent(e) local(e)] afin de renforcer les capacités de l'équipe chargée de la sécurité à Bassora et de bien surveiller et analyser les conditions de sécurité ;
 - Suppression d'un emploi d'agent(e) de protection rapprochée (agent(e) du Service mobile) car cet emploi de temporaire est vacant depuis longtemps et les services de protection rapprochées ont dans les faits été fournis par le personnel chargé de la protection rapprochée affecté à Erbil.

Tableau 12

Effectifs nécessaires : Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national				Total	
									Service mobile/ Total de sécurité partiel	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)		Administrateurs recrutés sur le plan national			Volontaires des Nations Unies
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2			sur le plan international)	sur le plan national	Agents locaux	Nations Unies		
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	-	2	2	-	4	-		4	-	-	-	4
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	2	2	-	4	-		4	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-

44. L'Équipe Iraq de la Division du Moyen-Orient et la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (2 P-4 et 2 P-3) offriront un soutien à la Mission depuis le Siège de l'Organisation, à New York. Compte tenu des incertitudes qui persistent en Iraq sur les plans politique et économique et en matière de sécurité, et du rôle crucial que l'ONU joue dans le processus électoral, la réconciliation et les réformes aux niveaux national et régional, il est essentiel que le Département puisse continuer de fournir le soutien nécessaire. Le Département est notamment chargé d'offrir un appui opérationnel, d'aider à la définition et à la hiérarchisation d'objectifs stratégiques essentiels conformes au mandat de la Mission et aux besoins politiques et d'établir le dialogue avec le Conseil de sécurité, les États Membres et les autres partenaires majeurs sur les plans régional et international.

b) Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale

Tableau 13

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
													<i>Agents locaux</i>	<i>Agents nationaux</i>	<i>Nations Unies</i>		<i>Nations Unies</i>
Équipe de direction																	
Effectif approuvé pour 2021	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	-	5
Effectif proposé pour 2022	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de liaison de Téhéran																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	1	1	-	-	4
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	1	1	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe conjoint de l'analyse																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	1	3	-	5	-	-	5	6	1	-	-	12
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	1	3	-	5	-	-	5	6	1	-	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des affaires politiques																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	2	10	8	-	21	1	-	22	26	12	2	-	62
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	2	9	9	-	21	1	-	22	26	12	2	-	62
Variation	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national					Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Bureau de l'assistance électorale																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	2	2	-	-	5	-	-	5	2	5	-	12
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	2	2	-	-	5	-	-	5	2	5	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																
Effectif approuvé pour 2021	-	1	-	3	5	15	12	-	36	2	-	38	35	20	2	95
Effectif proposé pour 2022	-	1	-	3	5	14	13	-	36	2	-	38	35	20	2	95
Variation	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-

45. À la tête de la composante politique de la MANUI, la Représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale supervise les activités du Bureau de liaison de Téhéran, du Groupe conjoint de l'analyse, du Bureau des affaires politiques et du Bureau de l'assistance électorale.

Tableau 14

Évolution des effectifs : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale

Unité administrative	Emplois					
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description	
Bureau des affaires politiques	-1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Déclassement		
	+1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Déclassement		
	-1	AL	Assistant(e) multilingue	Réaffectation		
	+1	AL	Assistant(e) d'équipe	Réaffectation		
Total	-					

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de l'entité

46. Il est proposé de modifier la dotation en effectifs du Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale comme suit (voir également tableau 14) :
- Déclassement à P-3 d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4), compte tenu de la charge de travail du Bureau et du fait que les fonctions afférentes à cet emploi peuvent être exercées à la classe P-3 ;
 - Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) multilingue [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)] afin que le Bureau puisse plus facilement

exécuter des tâches liées, entre autres, aux transports et à la logistique et d'autres tâches administratives ;

- c) Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires.

Tableau 15

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs recrutés sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	
													Agents locaux			
Équipe de direction																
Effectif approuvé pour 2021	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2022	-	1	-	-	-	1	-	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Bureau de l'appui au développement																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	-	3	4	1	8	-	-	8	17	2	-	27
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	2	3	1	6	-	-	6	19	2	-	27
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	2	-	-	-
Total																
Effectif approuvé pour 2021	-	1	-	-	-	4	5	1	11	1	-	12	17	3	-	32
Effectif proposé pour 2022	-	1	-	-	-	3	3	1	8	1	-	9	19	3	-	31
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(2)	-	(3)	-	-	(3)	2	-	-	(1)

47. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires est également Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire ; elle oriente l'équipe de pays des Nations Unies et coordonne les activités des donateurs internationaux pour ce qui est de la réponse aux crises humanitaires, de la définition des stratégies et de la planification, de l'exécution et du suivi des programmes de développement à court et à long terme, comme indiqué dans le mandat de la Mission, dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024 et dans le cadre stratégique intégré.
48. Le Bureau de l'appui au développement (anciennement Bureau de la coordination du développement) est chargé d'établir les liens entre les tâches confiées à la MANUI dans le domaine du développement et les autres responsabilités qui incombent à celle-ci. Les membres de son personnel sont pour la plupart présents sur le terrain et chargés de faciliter les activités de la Mission aux niveaux des régions et des provinces. Ils recensent les besoins locaux, suivent la mise en œuvre des projets de développement et assurent la coordination interorganisations et l'échange

d'informations entre la MANUI, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays des Nations Unies à l'appui de l'exécution du mandat.

49. Le Bureau de la Coordonnatrice résidente aide la Coordonnatrice résidente à œuvrer au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement afin de mieux soutenir les efforts déployés au niveau national en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les mesures prises en ce sens s'inscrivent dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. À cette fin, dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement approuvé par l'Assemblée générale, cinq postes sont financés par le fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées pour couvrir cinq fonctions spécialisées essentielles : planification stratégique, programmation fondée sur des données factuelles, partenariats et financement du développement, gestion des données et des résultats et communication d'informations, et communication et sensibilisation.
50. Bien que le personnel du Bureau de l'appui au développement et celui du Bureau de la Coordonnatrice résidente aient des responsabilités et des fonctions distinctes, leurs travaux se complètent grâce à l'échange d'informations et à la collaboration dans leurs domaines de compétence respectifs, et à leur appui conjoint aux activités de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire.

Changements qu'il est proposé d'apporter à la structure de l'entité

Tableau 16

Évolution des effectifs : Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Équipe de direction	-1	P-3	Assistant(e) spécial(e)	Suppression	
Bureau de l'appui au développement	-2	P-4	Attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires	Réaffectation	
	+2	P-4	Coordonnateur(trice)	Réaffectation	
	-1	P-3	Attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires	Réaffectation	
	+1	P-3	Coordonnateur(trice)	Réaffectation	
	-1	P-3	Attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires	Réaffectation et transfert	Origine : Kirkouk
	+1	P-3	Coordonnateur(trice)	Réaffectation et transfert	Destination : Mossoul
	-1	P-2	Attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) pour les affaires humanitaires	Réaffectation	
	+1	P-2	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Réaffectation	
	-11	AN	Attaché(e)s de liaison (adjoint(e)s de 1 ^{re} classe) pour les affaires humanitaires	Réaffectation	
	+11	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Réaffectation	
-5	AN	Attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 2 ^e classe) pour les affaires humanitaires	Réaffectation		

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
	+5	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2 ^e classe	Réaffectation	
	-1	P-3	Attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires	Transformation et réaffectation	
	+1	AN	Coordonnateur(trice)	Transformation et réaffectation	
	-1	P-3	Attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires	Transformation et réaffectation	
	+1	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Transformation et réaffectation	
	-1	P-4	Coordonnateur(trice)	Déclassement	
	+1	P-3	Coordonnateur(trice)	Déclassement	
Total	(1)				

51. Le Bureau de l'appui au développement aide la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire à s'acquitter de ses fonctions au sein de l'équipe de direction de la MANUI de façon à ce que cette dernière puisse exécuter son mandat. Il contribue à ce que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les administrations locales, les organisations non gouvernementales, les chefs tribaux et d'autres acteurs aident le Gouvernement iraquien à surmonter les difficultés socioéconomiques immédiates auxquelles celui-ci doit faire face. Parallèlement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires aide la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire à s'acquitter de ses fonctions de Coordinatrice de l'action humanitaire pour l'Iraq par l'intermédiaire de son personnel et de ses mécanismes, telle l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Enfin, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aide la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire à s'acquitter de ses fonctions de Coordinatrice résidente pour l'Iraq en chargeant cinq spécialistes membres de son personnel d'aider le Gouvernement à atteindre les objectifs de développement durable. L'appui fourni par chacune de ces entités à la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire afin que celle-ci s'acquitte de ces trois fonctions fait l'objet d'un examen régulier et des ajustements y sont apportés de sorte qu'elle puisse exécuter les tâches liées au développement et aider efficacement le Gouvernement et le peuple iraqiens.
52. Dans son troisième rapport concernant les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/75/7/Add.2), tel qu'approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/252, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée prie le Secrétaire général de continuer d'examiner, et d'ajuster si nécessaire, la structure des bureaux des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général et leurs capacités d'appui dans les missions politiques spéciales intégrées.
53. Comme suite à la demande susmentionnée, la Mission a examiné la structure et les capacités d'appui du Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires et, pour ce qui est des changements à apporter à la structure de l'entité pour 2020, propose de renommer le Bureau de la coordination du développement « Bureau de l'appui au développement » de façon à ce que la dénomination du Bureau corresponde mieux au mandat de la Mission et que cette entité ne puisse pas être confondue avec le Bureau de la coordination des activités de développement, qui se trouve au Siège de l'Organisation, à New York. Le volet développement du mandat de la MANUI est défini au paragraphe 2 c) de la résolution 2522 (2020)

du Conseil de sécurité. Les différentes activités subsidiaires que la MANUI doit promouvoir, appuyer et faciliter y sont précisées. Le Bureau s'est bien conformé à ce vaste mandat des années durant, mais la coordination du développement laisse entendre que ce rôle est plus restreint. Aux alinéas c) i) et c) ii) du paragraphe 2 de ladite résolution, sont mentionnées des activités qui ne se limite pas à la coordination (acheminement et exécution). Il est donc nécessaire que les activités autres que celles de coordination soient prises en compte dans la dénomination du bureau de la MANUI chargé des questions relatives au développement. Par ailleurs, lors de discussions avec les autorités nationales, les États Membres et les acteurs du développement, ainsi que dans des documents, le Bureau de la coordination du développement était parfois confondu avec le Bureau de la coordination des activités de développement (à savoir le bureau qui chapeaute le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents), qui se trouve au Siège de l'Organisation, en raison de la similitude de leur nom.

54. Il est proposé d'apporter les changements ci-après aux effectifs des unités administratives qui rendent compte à la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires :

- a) **Équipe de direction.** Suppression d'un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-3). L'équipe de direction compte actuellement un spécialiste des questions politiques (P-4) et un(e) assistant(e) spécial(e) (P-3) dont les emplois sont inscrits au budget du Département des affaires économiques et sociales. L'emploi de spécialiste des questions politiques (P-3), inscrit au tableau d'effectifs de la Mission, est vacant. Les tâches afférentes à l'emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) sont actuellement exécutées par l'assistant(e) spécial(e) (P-3) dont l'emploi est inscrit au budget du Département ;
- b) **Bureau de l'appui au développement**
 - i) Réaffectation de 21 emplois d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires, qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice). Lorsque ces emplois de temporaire ont été soumis à recrutement, le Bureau assumait davantage de responsabilités relatives à l'action humanitaire. Au fil des ans, les titulaires se sont progressivement adaptés aux tâches, de plus en plus axées sur le développement qui leur étaient confiées et les profils d'emploi de coordonnateur(trice) correspondent mieux au travail qu'ils accomplissent réellement pour aider le Gouvernement iraquien à répondre à ses besoins urgents en matière de développement. La réaffectation de ces emplois s'inscrit dans la logique du passage qui s'opère en Iraq de l'aide humanitaire d'urgence à des solutions en matière de développement au profit des 1,4 million de personnes qui y restent déplacées. Par exemple, au Bureau de l'appui au développement, les fonctionnaires hors Siège sont maintenant chargés de réunir des équipes par zone en vue d'appliquer des mesures concrètes qui permettront de réduire durablement les déplacements de population ;
 - ii) Comme indiqué à l'alinéa b) i) du paragraphe 54, il est proposé de procéder à la réaffectation d'emplois d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires, qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice). Ainsi, par exemple, un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) deviendrait un emploi de coordonnateur(trice). Il serait transféré de Kirkouk à Mossoul en vue de couvrir à la fois les provinces de Ninive et de Kirkouk, ce qui permettrait de coordonner les activités de développement dans la province de Ninive, une tâche à accomplir d'urgence, et de mieux répartir les responsabilités entre les membres du personnel du Bureau recruté sur le plan international ;
 - iii) Transformation et réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) en vue de renforcer les capacités locales à Bagdad et d'appuyer les fonctions afférentes à l'emploi de coordonnateur(trice) (P-3) dont la réaffectation est proposée [voir par. 54 b) i)] ;

- iv) Transformation et réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) en vue de renforcer les capacités locales à Mossoul et afin qu'un(e) autre membre du personnel recruté(e) sur le plan national appuie les fonctions afférentes à l'emploi de Coordonnateur(trice) dont le transfert de Kirkouk à Mossoul est proposé [voir par. 54 b) ii)] ;
- v) Déclassement de P-4 à P-3 d'un emploi de coordonnateur(trice) afin que les quatre emplois de coordonnateur(trice) au Bureau de l'appui au développement dont les titulaires supervisent actuellement le personnel de terrain dans les provinces soient tous de classe P-3.

c) Appui à la Mission

Tableau 17

Effectifs nécessaires : appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		<i>Total</i>
													<i>Agents locaux</i>	<i>Agents nationaux</i>	<i>Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	-	1	3	-	5	2	-	7	1	3	-	-	11
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	-	1	3	-	5	2	-	7	1	7	-	-	15
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	4
Gestion des opérations et des ressources																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	4	4	-	9	20	-	29	3	40	-	-	72
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	4	4	-	9	19	-	28	3	36	-	-	67
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(4)	-	-	(5)
Gestion de la prestation de services																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	4	7	-	12	21	-	33	5	105	-	-	143
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	4	6	-	11	20	-	31	6	105	-	-	142
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	(2)	1	-	-	-	(1)
Gestion de la chaîne d'approvisionnement																	
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	1	4	2	-	7	26	-	33	4	60	-	-	97
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	1	4	2	-	7	24	-	31	6	61	-	-	98
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	2	1	-	-	1

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
Total (appui à la Mission)																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	1	3	13	16	-	33	69	-	102	13	208	- 323	
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	1	3	13	15	-	32	65	-	97	16	209	- 322	
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(4)	-	(5)	3	1	- (1)	

55. L'appui à la Mission relève de la responsabilité du (de la) Chef de l'appui à la Mission, qui coordonne et supervise les trois principaux axes de travail correspondant aux piliers Gestion des opérations et des ressources, Gestion de la prestation de services et Gestion de la chaîne d'approvisionnement.
56. Le (la) Chef de l'appui à la Mission est le (la) principal(e) conseiller(ère) de la Chef de la Mission pour toutes les questions d'appui administratif et technique. Il ou elle est secondé(e) par le (la) Chef de la gestion des opérations et des ressources, chargé(e) d'assurer la coordination et le contrôle des opérations et de veiller à ce que les services d'appui essentiels soient fournis aux clients, et par le (la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le (la) Chef de la gestion de la prestation de services, respectivement chargés de gérer et de coordonner les flux de biens de la chaîne d'approvisionnement et la fourniture de services techniques.
57. Le pilier Gestion des opérations et des ressources est chargé de fournir un appui général et de gérer les opérations et les ressources. Le (la) Chef de la gestion des opérations et des ressources, qui rend compte au (à la) Chef de l'appui à la Mission, supervise la Section des ressources humaines, le Groupe des ressources financières et des résultats, la Section des technologies et les bureaux régionaux d'Erbil et de Kirkouk.
58. Le pilier Gestion de la prestation de services est chargé de fournir des services d'appui logistique essentiels à toutes les composantes de la Mission et à d'autres clients de la structure d'appui à la Mission. Le (la) Chef de la gestion de la prestation de services, qui rend compte au (à la) Chef de l'appui à la Mission, supervise le Groupe des approvisionnements essentiels, la Section de la formation, la Section du génie et de la gestion des installations, la Section du transport de surface, la Section des services médicaux et le Groupe du soutien psychosocial.
59. Le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement est chargé des processus de gestion de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement, à savoir la planification, la recherche de fournisseurs et les activités relatives à la planification de la demande, aux acquisitions, aux achats, à l'entreposage, à la gestion des biens et des stocks, au transport aérien, au contrôle des mouvements des biens et du personnel, à la veille stratégique et à la gestion de la performance des prestataires. Le (la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui rend compte au (à la) Chef de l'appui à la Mission, supervise la Section de la gestion centralisée des stocks, le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, le Groupe de la gestion des marchés, la Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes, la Section des achats et la Section de la gestion du matériel.

Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission

Tableau 18

Évolution des effectifs : Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission	+1	AL	Assistant(e) (voyages)	Transfert	Origine : Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources
	+1	AL	Assistant(e) (liaison)	Transfert	Origine : Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources
	+2	AL	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Origine : Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources
Total	4				

60. Il est proposé d'apporter les changements ci-après aux effectifs des unités administratives qui rendent compte au (à la) Chef de l'appui à la Mission : transfert de quatre emplois de temporaire (un emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], un emploi d'assistant(e)(liaison) [agent(e) local(e)] et deux emplois d'assistant(e) d'équipe), qui sont actuellement rattachés au Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources. Ces quatre emplois seront rattachés au Groupe des voyages et des visas, au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission, et les titulaires s'acquitteront de leur fonctions, notamment des tâches relatives aux voyages et aux visas, en travaillant en collaboration étroite avec le Bureau du (de la) Chef de cabinet.

Gestion des opérations et des ressources

Tableau 19

Évolution des effectifs : gestion des opérations et des ressources

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Chef de la gestion des opérations et des ressources	-1	AL	Assistant(e) (voyages)	Transfert	Destination : Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission
	-1	AL	Assistant(e) (liaison)	Transfert	Destination : Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission
	-2	AL	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Destination : Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission
	-1	AL	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Destination : Section de la gestion centralisée des stocks
	-1	SM	Assistant(e) administratif(tive)	Transformation	
	+1	AL	Assistant(e) administratif(tive)	Transformation	
Total	(5)				

61. Il est proposé d'apporter les changements ci-après aux effectifs des unités administratives qui font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources :

- a) Transfert de quatre emplois de temporaire (un emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], un emploi d'assistant(e)(liaison) [agent(e) local(e)] et deux emplois d'assistant(e) d'équipe), qui seraient rattachés au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission, comme indiqué au paragraphe 60 ;
- b) Transfert d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], actuellement rattaché au Bureau régional d'appui à la mission (Erbil) (pilier Gestion des opérations et des ressources), qui serait rattaché à la Section de la gestion centralisée des stocks (Erbil) (pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement) afin de faciliter les opérations d'approvisionnement à Erbil dont le nombre a augmenté en raison de la multiplication des activités de la MANUI et de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes dans la région du Kurdistan et dans la province de Ninive ;
- c) Transformation d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)] car des fonctions similaires sont déjà exercées par le personnel de la Mission recruté sur le plan national et qu'un ensemble de ressortissants irakiens est en mesure d'exécuter de telles tâches administratives.

Gestion de la prestation de services

Tableau 20

Évolution des effectifs : gestion de la prestation de services

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section du génie et de la gestion des installations	-1	SM	Assistant(e) (gestion des installations)	Transformation et réaffectation	
	+1	AN	Ingénieur(e)	Transformation et réaffectation	
	-1	AL	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes)	Réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) ingénierie	Réaffectation	
Groupe du soutien psychosocial	-1	P-3	Conseiller(ère) du personnel	Suppression	
Total	(1)				

62. Il est proposé d'apporter les changements ci-après aux effectifs des unités administratives qui font partie du pilier Gestion de la prestation de services :

- a) **Section du génie et de la gestion des installations**
 - i) Transformation et réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (Service mobile), qui deviendrait un emploi d'ingénieur (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), afin que les attributions et responsabilités attachées aux travaux de génie et d'entretien soient bien supervisées et exécutées ;
 - ii) Réaffectation d'un emploi de mécanicien(ne) (groupes électrogènes) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) ingénierie [agent(e) local(e)], en vue de répondre aux besoins croissants en matière de travaux et d'entretien dans les complexes D1 et D2 et Tamimi et de fournir un appui aux artisans en ce qui concerne les tâches administratives et la supervision des activités ;
- b) **Groupe du soutien psychosocial.** Suppression d'un emploi de Conseiller(ère) du personnel (P-3) les services de consultation sont externalisés depuis 2021.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Tableau 21

Évolution des effectifs : gestion de la chaîne d'approvisionnement

Unité administrative	Emplois				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section de la gestion du matériel	-1	SM	Assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transformation	
	+1	AN	Auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transformation	
Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat	-1	SM	Spécialiste de la gestion des marchés	Réaffectation	
	+1	SM	Spécialiste de la planification des acquisitions	Réaffectation	
	-1	P-3	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Destination : Groupe de la gestion des marchés
	-1	AL	Assistant(e) administratif(tive)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion des marchés
Groupe de la gestion des marchés	+1	P-3	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Origine : Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat
	+1	AL	Assistant(e) administratif(tive)	Transfert	Origine : Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat
Section de la gestion centralisée des stocks	-1	SM	Assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks	Transformation et réaffectation	
	+1	AN	Spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1 ^{re} classe)	Transformation et réaffectation	
	+1	AL	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Origine : Bureau régional d'appui à la mission
Total	1				

63. Il est proposé de modifier la dotation en effectifs du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement : restructuration de la Section de la gestion des acquisitions en deux groupes (Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat et Groupe de la gestion des marchés) afin que la Mission puisse dissocier les fonctions de supervision remplies par le Groupe de la gestion des marchés des fonctions de gestion des acquisitions assumées par le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, ce qui permettrait de mieux superviser et contrôler ces fonctions au sein de la Mission. Le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat serait chargé d'élaborer le plan d'acquisition annuel de la Mission et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre, de passer les commandes et de gérer les contrats d'approvisionnement. Le Groupe de la gestion des marchés superviserait l'exécution des contrats relatifs à la fourniture de biens et services et évaluerait le projet de cahier des charges pour les nouveaux appels d'offre.

64. Il est proposé d'apporter les changements ci-après aux effectifs des unités administratives faisant partie du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement :
- a) **Section de la gestion du matériel.** Transformation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) après examen des fonctions afférentes à cet emploi de temporaire, qui peuvent être remplies par du personnel recruté sur le plan national ;
 - b) **Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat**
 - i) Réaffectation d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (agent(e) du Service mobile) afin que les fonctions afférentes à cet emploi de temporaire correspondent aux activités principales du Groupe, qui est chargé d'élaborer les plans d'acquisition de la Mission et d'assurer le suivi de leur exécution ;
 - ii) Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (P-3) et d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)], qui seraient rattachés au Groupe de la gestion des marchés, en vue de superviser l'exécution des contrats et d'examiner le cahier des charges pour les nouveaux appels d'offre ;
 - c) **Groupe de la gestion des marchés.** Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (P-3) et d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)], qui seraient rattachés au Groupe de la gestion des marchés, en vue de superviser l'exécution des contrats et d'examiner le cahier des charges pour les nouveaux appels d'offre ;
 - d) **Section de la gestion centralisée des stocks**
 - i) Transformation et réaffectation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) après examen des fonctions afférentes à cet emploi de temporaire, qui peuvent être remplies par du personnel recruté sur le plan national ;
 - ii) Transfert d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], actuellement rattaché au Bureau régional d'appui à la mission à Erbil (pilier Gestion des opérations et des ressources), qui serait rattaché à la Section de la gestion centralisée des stocks Erbil afin de faciliter les opérations d'approvisionnement à Erbil dont le nombre a augmenté en raison de la multiplication des activités de la MANUI et de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes dans la région du Kurdistan et dans la province de Ninive.

Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 22

Effectifs nécessaires : Bureau d'appui commun de Koweït

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			
<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services de sécurité généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>

Section des ressources humaines

Effectif approuvé pour 2021

– – – – – 1 1 – 2 1 – 3 – 11 – 14

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs recrutés sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	
													Agents locaux			
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	-	11	-	14
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des finances																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5	-	6	-	10	-	16
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5	-	6	-	10	-	16
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des voyages																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																
Effectif approuvé pour 2021	-	-	-	-	-	2	1	-	3	7	-	10	-	23	-	33
Effectif proposé pour 2022	-	-	-	-	-	2	1	-	3	7	-	10	-	23	-	33
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

65. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera de fournir des services d'appui à la MANUI, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à d'autres entités, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Les ressources dont dispose le Bureau d'appui commun de Koweït sont fonction du nombre de clients (personnel recruté sur les plans international et national et agents en tenue) qui reçoivent ses services.
66. Les effectifs du Bureau restent intégrés au budget de la MANUA, de la MANUI et du BINUH et comptent 39 emplois de temporaire inscrits au budget de la MANUA, 33 inscrits au budget de la MANUI [2 P-4, 1 P-3, 7 emplois d'agent(e) du Service mobile et 23 emplois d'agent(e) local(e)] et 2 emplois inscrits au budget du BINUH.

3. Ressources financières

Tableau 23

Ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020	2021	2022	Variation	
	Dépenses effectives (1)	Crédits ouverts (2)	Total (3)	Dépenses non renouvelables (4)	2022-2021 Augmentation/ (diminution) (5) = (3) - (2)
I. Militaires et personnel de police	–	–	–	–	
Contingents	5 080,8	5 310,2	5 140,3	–	(169,9)
Total partiel (catégorie I)	5 080,8	5 310,2	5 140,3	–	(169,9)
II. Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	54 234,2	56 847,5	53 629,8	–	(3217,7)
Personnel recruté sur le plan national	24 412,2	23 256,8	25 697,2	–	2 440,4
Volontaires des Nations Unies	63,7	18,9	61,9	–	43,0
Total partiel (catégorie II)	78 710,1	80 123,2	79 388,9	–	(734,3)
III. Dépenses opérationnelles					
Consultants et services de consultants	109,1	255,2	136,8	–	(118,4)
Voyages officiels	164,7	1 015,8	909,4	–	(106,4)
Installations et infrastructures	4 771,0	3 241,4	3 554,4	–	313,0
Transports terrestres	569,4	735,8	555,9	–	(179,9)
Opérations aériennes	2 614,7	3 162,1	3 298,3	–	136,2
Communications et informatique	4 730,6	2 874,8	2 834,1	–	(40,7)
Santé	591,6	280,0	324,5	–	44,5
Fournitures, services et matériel divers	2 615,6	2 078,3	2 037,1	–	(41,2)
Total partiel (catégorie III)	16 166,7	13 643,4	13 650,5	–	7,1
Total	99 957,6	99 076,8	98 179,7	–	(897,1)

4. Analyse des ressources nécessaires

Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses effectives 2020	Crédits ouverts 2021	Total 2022	Variation 2022-2021
Contingents	5 080,8	5 310,2	5 140,3	(169,9)

67. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 5 140 300 dollars pour déployer 245 membres des contingents ; ce montant servirait à financer : a) les remboursements aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard (2 740 400 dollars) ; b) les frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement (491 700 dollars) ; c) l'indemnité de permission (50 900 dollars) ;

d) l'indemnité journalière (74 900 dollars) ; e) l'indemnité à verser en cas de décès ou d'invalidité (64 700 dollars) ; f) les rations (1 641 500 dollars) ; g) le matériel majeur (5 500 dollars) ; h) le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents (70 700 dollars). À ce titre, un taux de vacance de 1 % a été appliqué.

68. La diminution s'explique principalement par la réduction des dépenses prévues pour les rations, compte tenu des frais de mise en route d'un contrat en 2021, pour le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents et le déploiement, et pour les frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement résultant de l'Unité de gardes des Nations Unies, dont le personnel avait été fourni par les Fidji, comme suite à une lettre d'attribution signée avec le Gouvernement australien aux fins de la relève.

Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives 2020</i>	<i>Crédits ouverts 2021</i>	<i>Total 2022</i>	<i>Variation 2022-2021</i>
Personnel recruté sur le plan international	54 234,2	56 847,5	53 629,8	(3 217,7)

69. Des ressources d'un montant de 53 629 800 dollars sont demandées pour couvrir les traitements (26 542 700 dollars), les dépenses communes de personnel (23 515 500 dollars) et la prime de danger (3 571 600 dollars) afférents à 294 emplois de temporaires soumis à recrutement international (1 emploi de Secrétaire général(e) adjoint(e), 2 emplois de Sous-Secrétaire général(e), 1 D-2, 6 D-1, 18 P-5, 47 P-4, 54 P-3, 4 P-2 et 161 emplois d'agent(e) du Service mobile). À ce titre, un taux de vacance de 8 % a été appliqué.
70. La diminution du montant des ressources demandées s'explique principalement par la réduction du pourcentage des dépenses communes de personnel (87 % pour 2022 contre 95 % pour le budget de 2021) et par la suppression de deux P-3 et la transformation de six emplois de temporaires soumis à recrutement international (2 P-3 et 4 emplois d'agent(e) du Service mobile) qui deviendraient des emplois soumis à recrutement national [5 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 1 emploi d'agent(e) local(e)].

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives 2020</i>	<i>Crédits ouverts 2021</i>	<i>Total 2022</i>	<i>Variation 2022-2021</i>
Personnel recruté sur le plan national	24 412,2	23 256,8	25 697,2	2 440,4

71. Des ressources d'un montant de 25 697 200 dollars sont proposées pour couvrir les traitements (17 321 700 dollars), les dépenses communes de personnel (6 398 200 dollars), la prime de danger (1 977 300 dollars) afférents à 508 emplois de temporaires soumis à recrutement national [117 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 391 emplois d'agent(e) local(e)]. Des taux de vacance de 9 % et 7 % ont été respectivement appliqués pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et les emplois d'agent(e) local(e).
72. L'augmentation du montant des ressources demandées s'explique principalement par l'augmentation des effectifs qui découlerait de la transformation et de la réaffectation de quatre emplois de temporaire et de la transformation de deux emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national [cinq emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et un emploi d'agent(e) local(e)] ainsi que de l'application d'un pourcentage des traitements plus élevé en 2022 [34 % pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 39 %

pour les emplois d'agent(e) local(e)] que celui appliqué pour le budget de 2021 (27 % et 32 %, respectivement).

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Volontaires des Nations Unies	63,7	18,9	61,9	43,0

73. Des ressources d'un montant de 61 900 dollars sont demandées pour couvrir les dépenses afférentes à deux emplois de temporaire Volontaire des Nations Unies. À ce titre, un taux de vacance de 0 % a été appliqué.
74. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par l'application d'un taux de vacance plus faible : (0 % en 2022 contre 17 % dans le budget de 2021), l'augmentation du montant de l'indemnité mensuelle de subsistance (1 396 dollars en 2022, contre 600 dollars en 2021), l'augmentation du montant de l'indemnité de réinstallation (1 395 dollars en 2022, contre 600 dollars en 2021) et la mise en place d'une nouvelle indemnité d'installation d'un montant de 1 395 dollars.

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Consultants et services de consultants	109,1	255,2	136,8	(118,4)

75. Des ressources d'un montant de 136 800 dollars sont demandées pour couvrir les dépenses afférentes à l'emploi de consultants indépendants qui seraient chargés de fournir des services techniques ou spécialisés sur les questions électorales et de dispenser une formation à l'intention du personnel de la Mission.
76. La diminution du montant des ressources demandées s'explique principalement par le fait que le Groupe conjoint de l'analyse a moins besoin des services de consultants, l'accent étant davantage mis sur les capacités relatives aux élections et à l'appui à fournir à la Haute Commission électorale indépendante.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Voyages officiels	164,7	1 015,8	909,4	(106,4)

77. Des ressources d'un montant de 909 400 dollars sont demandées pour couvrir les dépenses afférentes aux voyages officiels effectués principalement dans la zone de la Mission, afin de mener des consultations avec des interlocuteurs gouvernementaux, des donateurs et des organisations non gouvernementales, de superviser les bureaux locaux et régionaux, de mener des consultations politiques avec des entités locales et de conduire des missions d'évaluation de la situation des droits humains, ainsi que les voyages officiels que la Représentante spéciale du Secrétaire général et ses hauts collaborateurs effectuent en dehors de la zone de la Mission pour veiller à l'exécution du mandat de la Mission, mener des consultations politiques de haut niveau avec diverses entités, rencontrer des interlocuteurs haut placés au Siège de l'Organisation et rendre compte de la situation au Conseil de sécurité (556 400 dollars) et les voyages effectués à des fins de formation (353 000 dollars).

78. La diminution du montant des ressources demandées s'explique principalement par l'utilisation, dans la mesure du possible, des services de vidéoconférence. La plupart des activités de formation et des réunions au sein de la Mission se déroulent maintenant par visioconférence ou sur d'autres plateformes virtuelles. Les voyages sont autorisés uniquement lorsqu'une présence physique est indispensable à la bonne exécution des activités prescrites.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Installations et infrastructures	4 771,0	3 241,4	3 554,4	313,0

79. Des ressources d'un montant de 3 554 400 dollars sont demandées pour couvrir les dépenses afférentes à l'acquisition : a) du matériel de génie (50 800 dollars) ; b) des installations préfabriquées (101 100 dollars) ; c) des groupes électrogènes et du matériel électrique (154 000 dollars) ; d) du matériel de traitement des eaux et de distribution du carburant (3 000 dollars) ; e) du mobilier (35 000 dollars) ; f) du matériel de bureau et d'autres équipements (57 000 dollars) ; g) du matériel de sûreté et de sécurité (337 000 dollars) ; h) de la location de locaux (268 000 dollars) ; i) des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets (535 700 dollars) ; j) des services d'entretien (693 600 dollars) ; k) des services de sécurité (418 400 dollars) ; l) des travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (162 000 dollars) ; m) des articles de papeterie et fournitures de bureau (97 200 dollars) ; n) des pièces de rechange et fournitures (87 900 dollars) ; o) des matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres (40 400 dollars) ; p) des carburants et lubrifiants (441 300 dollars) ; q) des fournitures sanitaires et articles de nettoyage (72 000 dollars).
80. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) l'augmentation des dépenses prévues pour les carburants et lubrifiants, compte tenu de la diminution du montant à déduire au titre du recouvrement des coûts auprès de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres entités, qui, ces dernières années, avaient réduit le nombre de voyages dans la zone de la mission et des missions par la route, ce qui a entraîné une augmentation de la part mise à la charge de la MANUI pour de telles dépenses ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre des groupes électrogènes et du matériel électrique à la suite de l'achat de panneaux solaires à Kirkouk et de deux incinérateurs professionnels en vue d'améliorer la gestion des déchets dans le complexe des Nations Unies à Bagdad ; c) l'augmentation des dépenses prévues au titre des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Transports terrestres	569,4	735,8	555,9	(179,9)

81. Des ressources d'un montant de 555 900 dollars sont demandées au titre : a) de la location de véhicules (38 700 dollars) ; b) des réparations et de l'entretien (10 000 dollars) ; c) de l'assurance responsabilité (20 400 dollars) ; d) des pièces de rechange (350 700 dollars) ; e) des carburants et lubrifiants (136 100 dollars).
82. La diminution du montant des ressources demandées s'explique principalement par le fait qu'aucun achat de véhicule n'est prévu et que les dépenses au titre des réparations, de l'entretien et des pièces de rechange devraient être moins élevées car le parc de véhicules est plus récent.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Opérations aériennes	2 614,7	3 162,1	3 298,3	136,2

83. Des ressources d'un montant de 3 298 300 dollars sont demandées pour couvrir les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, composée de deux avions, qui devraient totaliser 975 heures de vol. Ce montant servirait à payer : a) des services (11 700 dollars) ; b) les droits d'atterrissage et les redevances de manutention au sol (170 100 dollars) ; c) les indemnités de subsistance des équipages (11 800 dollars) ; d) les carburants et les lubrifiants (481 300 dollars) ; e) les frais de location et d'exploitation (2 612 000 dollars) ; f) l'assurance responsabilité (11 400 dollars).
84. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par la révision de l'accord de partage des coûts, relatif à un avion (Learjet 60), entre la MANUI et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (dont la part est passée de 40 % en 2021 à 30 % en 2022) sur la base de l'utilisation effective en 2020, et est en partie compensée par une diminution de la consommation de carburant.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Communications et informatique	4 730,6	2 874,8	2 834,1	(40,7)

85. Des ressources d'un montant de 2 834 100 dollars sont demandées au titre : a) du matériel de communication et de matériel informatique (123 200 dollars) ; b) des services de télécommunication et de réseau (508 100 dollars) ; c) de la maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et des services d'appui (1 322 400 dollars) ; d) des pièces de rechange (289 200 dollars) ; e) des logiciels, licences et redevances (468 000 dollars) ; f) des services d'information et de publication (123 200 dollars).
86. La diminution du montant des ressources demandées s'explique principalement par les tarifs plus favorables négociés avec les prestataires de services de télécommunication et de réseau, ainsi qu'avec les fournisseurs d'accès à Internet pour ce qui était de la maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et des services d'appui ; elle tient également à la diminution des dépenses prévues au titre des services d'information et de publication, les manifestations programmées pour 2022 étant moins nombreuses qu'en 2021. Ce montant est en partie contrebalancé par l'augmentation des dépenses prévues pour les pièces de rechange et les logiciels, licences et redevances, puisque les utilisateurs auront accès aux outils informatiques de la Mission disponibles sur Internet.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives</i> 2020	<i>Crédits ouverts</i> 2021	<i>Total</i> 2022	<i>Variation</i> 2022-2021
Santé	591,6	280,0	324,5	44,5

87. Des ressources d'un montant de 324 500 dollars sont demandé au titre : a) des services médicaux (170 800 dollars) et des fournitures médicales (153 700 dollars).
88. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par celle des dépenses prévues au titre des fournitures médicales, compte tenu des dépenses effectives.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives 2020</i>	<i>Crédits ouverts 2021</i>	<i>Total 2022</i>	<i>Variation 2022-2021</i>
Fournitures, services et matériel divers	2 615,6	2 078,3	2 037,1	(41,2)

89. Des ressources d'un montant de 2 037 100 dollars sont demandées au titre : a) de la détente et des loisirs (66 100 dollars) ; b) des honoraires, fournitures et services liés à la formation (142 100 dollars) ; c) des réceptions officielles (25 000 dollars) ; d) des dépenses de représentation diverses (25 000 dollars) ; e) des assurances générales (45 000 dollars) ; f) des frais bancaires (72 200 dollars) ; g) des demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements (8 000 dollars) ; h) du fret et dépenses connexes diverses (343 400 dollars) ; i) des rations (139 700 dollars) ; j) des services de vacataires (156 500 dollars) ; k) de services divers (1 014 100 dollars).
90. La diminution du montant demandé s'explique principalement par une réduction des besoins au titre des services divers tenant à des dépenses moins élevées pour le nettoyage et les services de vacataires du fait de la réduction des besoins en matière de sécurité. La réduction des besoins est en partie contrebalancée par une augmentation au titre du fret et des dépenses connexes diverses tenant à de nouveaux achats de matériel informatique et de groupes électrogènes et matériel électrique.

II. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du futur complexe intégré des Nations Unies à Bagdad

91. Le fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad a été créé pour construire à Bagdad un complexe intégré qui accueillerait tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant en Iraq.
92. Le 31 mars 2010, le fonds d'affectation spéciale a reçu 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien et un montant de 760 600 dollars de la part des Gouvernements grec, italien, luxembourgeois, polonais, suédois et tchèque, qui provient du transfert de leurs contributions à l'ancien fonds d'affectation spéciale d'appui à l'entité spécialement chargée d'assurer la sécurité de la présence des Nations Unies en Iraq. En juin 2011, le fonds a reçu une nouvelle contribution de 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien, ce qui porte la somme totale reçue par le fonds à 50 760 600 dollars.
93. En mars 2021, 54 699 194 dollars avaient été alloués au fonds d'affectation spéciale (dont des intérêts produits d'un montant total de 3 938 594 dollars), dont 53 533 721 dollars avaient été dépensés pour différents projets de rénovation, ce qui laisse un budget non utilisé de 1 165 473 dollars.
94. Les projets du fonds d'affectation spéciale qui ont été achevés en 2021 ou en phase finale de construction comprennent la construction d'un immeuble de trois étages (7 069 438 dollars, projet achevé), la rénovation du bâtiment administratif principal (1 530 961 dollars, projet en cours) et la rénovation du bâtiment du portail de sécurité et la remise en état des miradors (481 222 dollars, projet achevé). Tous ces projets sont réalisés à Bagdad.
95. Le fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad sert à financer les emplois de temporaire d'un membre du personnel recruté sur le plan international et de trois membres du personnel recruté sur le plan national. Ces emplois sont les suivants : un emploi de responsable et coordonnateur(trice) des projets informatiques (agent(e) du Service mobile), un emploi d'ingénieure du génie civil (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un emploi d'ingénieur(e) mécanicien(ne) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et un emploi de géomètre (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

Annexe I

Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

[A/75/7/Add.7](#)

Le Comité consultatif se félicite des efforts déployés par la MANUI au fil des ans pour promouvoir la transformation d'emplois de temporaire en emplois soumis à recrutement national ainsi que le renforcement des capacités nationales, et encourage la Mission à étudier les possibilités de renforcer les effectifs recrutés sur le plan national également dans d'autres domaines, le cas échéant (par. 13).

Le Comité consultatif note que la plupart des emplois vacants sont soumis à recrutement national et espère qu'ils seront pourvus rapidement. Il compte également que le Secrétaire général fournira des informations à ce sujet dans son prochain projet de budget (par. 14).

Le Comité consultatif compte que de plus amples efforts seront faits pour lutter contre le déséquilibre entre les genres dans les effectifs de la MANUI (par. 16).

Le Comité consultatif rappelle que l'appui administratif fourni par une entité des Nations Unies à une autre doit donner lieu à remboursement (voir [A/74/7/Add.6](#), par. 5, et [A/73/498/Add.5](#), par. 7) (par. 27).

Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale des informations plus détaillées sur le recouvrement des coûts lorsque celle-ci examinera le présent rapport ainsi que dans ses futurs projets de budget (par. 28).

La Mission continue de recenser les fonctions exercées par des membres du personnel recrutés sur le plan international qui pourraient être exercées par du personnel recruté sur le plan national. Dans le projet de budget pour 2022, il est proposé de transformer six emplois de temporaire soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national.

En dépit de la situation de trésorerie et de ses effets sur le recrutement, la Mission passe en revue les emplois de temporaire vacants, notamment ceux qui sont soumis à recrutement national, de sorte que les emplois essentiels soient pourvus rapidement.

La Mission fait appliquer les mesures temporaires spéciales visant à assurer la parité des sexes énoncées dans le document [ST/AI/2020/5](#). Les fonctionnaires de rang supérieur sont encouragés à envisager de retenir la candidature de femmes, à compétences égales, en vue de pourvoir les emplois de temporaire faisant l'objet d'avis publiés selon la procédure normale.

La Mission continue de recouvrer les coûts afférents aux services fournis à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et à l'équipe de pays des Nations Unies, au moyen des mécanismes de recouvrement des coûts en place. Des frais administratifs sont facturés pour les services d'appui fournis par le personnel de la Mission, sauf dans le cas de l'Équipe d'enquêteurs, puisque celle-ci finance les postes des membres du personnel qui lui fournissent un appui.

La MANUI continue de mettre à disposition des organismes, fonds et programmes des logements et des locaux à usage de bureau, et de leur proposer des services de navette aéroportuaire, de transport aérien au sein de la Mission, des services de sécurité ainsi que d'autres services ponctuels moyennant remboursement. Les services fournis à chaque

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

organisme, fond ou programme sont régis par un mémorandum d'accord et un accord de prestation de services faisant chaque année l'objet d'un réexamen.

Annexe II

Proposition concernant l'évolution des effectifs par unité administrative

Unité administrative	Emplois approuvés pour 2021	Modifications proposées					Emplois proposés pour 2022
		Suppression	Réaffectation	Transfert	Reclassement ou déclassement	Transformation	
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général							
Équipe de direction	6	–	–	–	–	–	6
Groupe de la protection des femmes	1	–	–	–	–	–	1
Groupe de la protection de l'enfance	2	–	–	–	–	–	2
Groupe des questions de genre	2	–	–	–	–	–	2
Bureau du (de la) Chef de cabinet	28	–	–	–	–	–	28
Bureau des droits de l'homme	41	–	–	–	–	–	41
Bureau de l'information	19	–	–	–	–	–	19
Section de la sécurité	221	(1) ¹	–	2, 3	–	–	220
Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale							
Équipe de direction	5	–	–	–	–	–	5
Bureau de liaison de Téhéran	4	–	–	–	–	–	4
Groupe conjoint de l'analyse	12	–	–	–	–	–	12
Bureau des affaires politiques	62	–	4	–	5	–	62
Bureau de l'assistance électorale	12	–	–	–	–	–	12
Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires							
Équipe de direction	5	(1) ⁶	–	–	–	–	4
Bureau de l'appui au développement ⁷	27	–	8, 9, 10, 11, 12 13, 14, 15	10	16	14, 15	27
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission							
Équipe de direction	6	–	–	4 ¹⁷	–	–	10
Groupe de l'environnement	1	–	–	–	–	–	1
Groupe de la planification, du contrôle et de la mise en conformité	1	–	–	–	–	–	1
Groupe chargé des questions de qualité de vie	1	–	–	–	–	–	1
Cellule de la logistique	2	–	–	–	–	–	2
Gestion des opérations et des ressources							
Équipe de direction	6	–	–	(4) ¹⁸	–	19	2
Bureaux régionaux (Erbil, Kirkouk)	4	–	–	(1) ²⁰	–	–	3
Section des technologies	45	–	–	–	–	–	45
Section des ressources humaines	11	–	–	–	–	–	11
Groupe des ressources financières et des résultats	6	–	–	–	–	–	6
Gestion de la chaîne d'approvisionnement							
Équipe de direction	2	–	–	–	–	–	2
Section de la gestion centralisée des stocks	27	–	2 ¹	1 ²²	–	21	28
Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat ²³	10	–	2 ⁴	(2) ²⁵	–	–	8

Unité administrative	Emplois approuvés pour 2021	Modifications proposées					Emplois proposés pour 2022
		Suppression	Réaffectation	Transfert	Reclassement ou déclassement	Transformation	
Groupe de la gestion des marchés	–	–	–	2 ²⁶	–	–	2
Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes	31	–	–	–	–	–	31
Section des achats	16	–	–	–	–	–	16
Section de la gestion du matériel	11	–	–	–	–	27	11
Gestion de la prestation de services							
Équipe de direction	1	–	–	–	–	–	1
Section du génie et de la gestion des installations	55	–	28, 29	–	–	29	55
Section du transport de surface	50	–	–	–	–	–	50
Section des services médicaux	13	–	–	–	–	–	13
Groupe du soutien psychosocial	2	(1) ³⁰	–	–	–	–	1
Groupe des approvisionnements essentiels	17	–	–	–	–	–	17
Section de la formation	5	–	–	–	–	–	5
Bureau d'appui commun de Koweït							
Section des ressources humaines	14	–	–	–	–	–	14
Section des finances	16	–	–	–	–	–	16
Section des voyages	3	–	–	–	–	–	3
Bureau d'appui de New York							
Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix	4	–	–	–	–	–	4
Total	807	(3)	–	–	–	–	804

¹ Suppression d'un emploi d'agent(e) de protection rapprochée (agent(e) du Service mobile).

² Transfert de Bagdad à Erbil d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile).

³ Transfert de Bagdad à Bassora d'un emploi d'assistant(e) à la sécurité [agent(e) local(e)].

⁴ Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) multilingue [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)] au Bureau des affaires politiques.

⁵ Déclassement à P-3 d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) au Bureau des affaires politiques.

⁶ Suppression d'un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-3) dans l'équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires.

⁷ Changement de nom du Bureau de la coordination du développement, qui deviendrait le Bureau de l'appui au développement.

⁸ Réaffectation de deux emplois d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-4), qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) (P-4).

⁹ Réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (P-3).

¹⁰ Réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (P-3) et transfert de cet emploi de Kirkouk à Mossoul.

¹¹ Réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) pour les affaires humanitaires (P-2), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (P-2).

¹² Réaffectation de 11 emplois d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

¹³ Réaffectation de cinq emplois d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 2^e classe) pour les affaires humanitaires (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

¹⁴ Transformation et réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

(Voir suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

- ¹⁵ Transformation et réaffectation d'un emploi d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3), qui deviendrait un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).
- ¹⁶ Déclassement à P-3 d'un emploi de coordonnateur(trice) (P-4).
- ¹⁷ Transfert de quatre emplois de temporaire (un emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], un emploi d'assistant(e)(liaison) [agent(e) local(e)] et deux emplois d'assistant(e) d'équipe), qui sont actuellement rattachés au Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources.
- ¹⁸ Transfert de quatre emplois de temporaire (un emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], un emploi d'assistant(e)(liaison) [agent(e) local(e)] et deux emplois d'assistant(e) d'équipe), qui seraient rattachés au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission.
- ¹⁹ Transformation d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)].
- ²⁰ Transfert d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], actuellement rattaché au bureau régional d'Erbil, qui sera rattaché à la Section de la gestion centralisée des stocks à Erbil.
- ²¹ Transformation et réaffectation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).
- ²² Transfert d'un emploi d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)], actuellement rattaché au bureau régional d'Erbil, qui serait rattaché à la Section de la gestion centralisée des stocks à Erbil.
- ²³ Restructuration de la Section de la gestion des acquisitions en deux groupes : le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat et le Groupe de la gestion des marchés.
- ²⁴ Réaffectation d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de la planification des acquisitions (agent(e) du Service mobile).
- ²⁵ Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (P-3) et d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)], qui seraient rattachés au Groupe de la gestion des marchés.
- ²⁶ Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (P-3) et d'un emploi d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)], actuellement rattachés au Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat.
- ²⁷ Transformation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).
- ²⁸ Réaffectation d'un emploi de mécanicien(ne) (groupes électrogènes) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) ingénierie [agent(e) local(e)].
- ²⁹ Transformation et réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (agent(e) du Service mobile), qui deviendrait un emploi d'ingénieur (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).
- ³⁰ Suppression d'un emploi de Conseiller(ère) du personnel (P-3).

Annexe III

Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>		<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif approuvé pour 2021																	
Bagdad	1	2	1	5	14	31	34	2	90	101	–	191	63	196	–	450	
Aéroport international de Bagdad	–	–	–	–	–	1	1	–	2	13	–	15	2	15	–	32	
Bassora	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	2	4	10	1	17	
Erbil	–	–	–	–	4	5	8	2	19	26	–	45	22	81	1	149	
Kirkouk	–	–	–	–	–	3	5	–	8	6	–	14	6	20	–	40	
Téhéran	–	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2	1	1	–	4	
Mossoul	–	–	–	–	–	2	2	–	4	13	–	17	1	6	–	24	
Najaf	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	–	3	2	–	6	
Anbar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Salaheddin	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Diyala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Ninive	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1	1	–	–	2	
Qadissiyé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Ouasset	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Dhi Qar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Mouthanna	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Koweït	–	–	–	–	–	2	2	–	4	7	–	11	–	59	–	70	
New York	–	–	–	–	–	2	2	–	4	–	–	4	–	–	–	4	
Total	1	2	1	6	18	49	56	4	137	166	–	303	112	390	2	807	

Effectif proposé pour 2022

Bagdad	1	2	1	5	15	28	32	2	86	102	–	189	59	198	–	448
Aéroport international de Bagdad	–	–	–	–	–	1	1	–	2	13	–	15	2	15	–	32
Bassora	–	–	–	–	–	1	2	–	3	–	–	3	4	11	1	19
Erbil	–	–	–	–	3	6	8	2	19	19	–	38	21	80	1	143
Kirkouk	–	–	–	–	–	3	4	–	7	7	–	14	6	20	–	40
Téhéran	–	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2	1	1	–	4
Mossoul	–	–	–	–	–	2	3	–	5	12	–	16	3	7	–	25
Najaf	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	3	1	–	6
Anbar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Salaheddin	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2

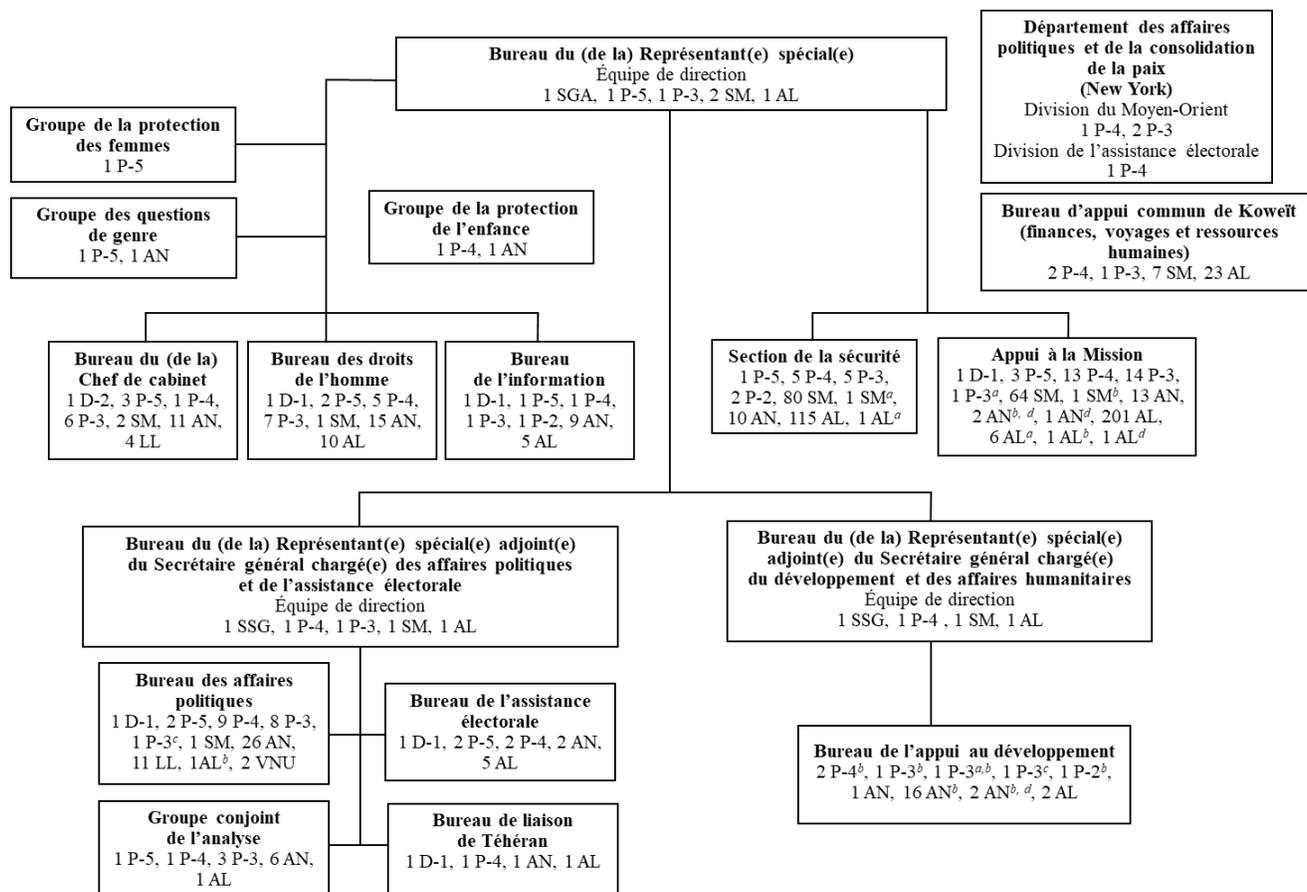
A/76/6 (Sect. 3)/Add.6

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile</i>		<i>Services généraux</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>			
Diyala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	
Ninive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Qadissiyé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	
Ouasset	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	
Mouthanna	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	
Babel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Dahouk	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Karbala	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Maïssan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Souleïmaniyé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Koweït	-	-	-	-	-	2	2	-	4	7	-	11	-	58	-	69	
New York	-	-	-	-	-	2	2	-	4	-	-	4	-	-	-	4	
Total	1	2	1	6	18	47	54	4	133	161	-	294	117	391	2	804	
Variation	-	-	-	-	-	(2)	(2)	-	(4)	(5)	-	(9)	5	1	-	(3)	

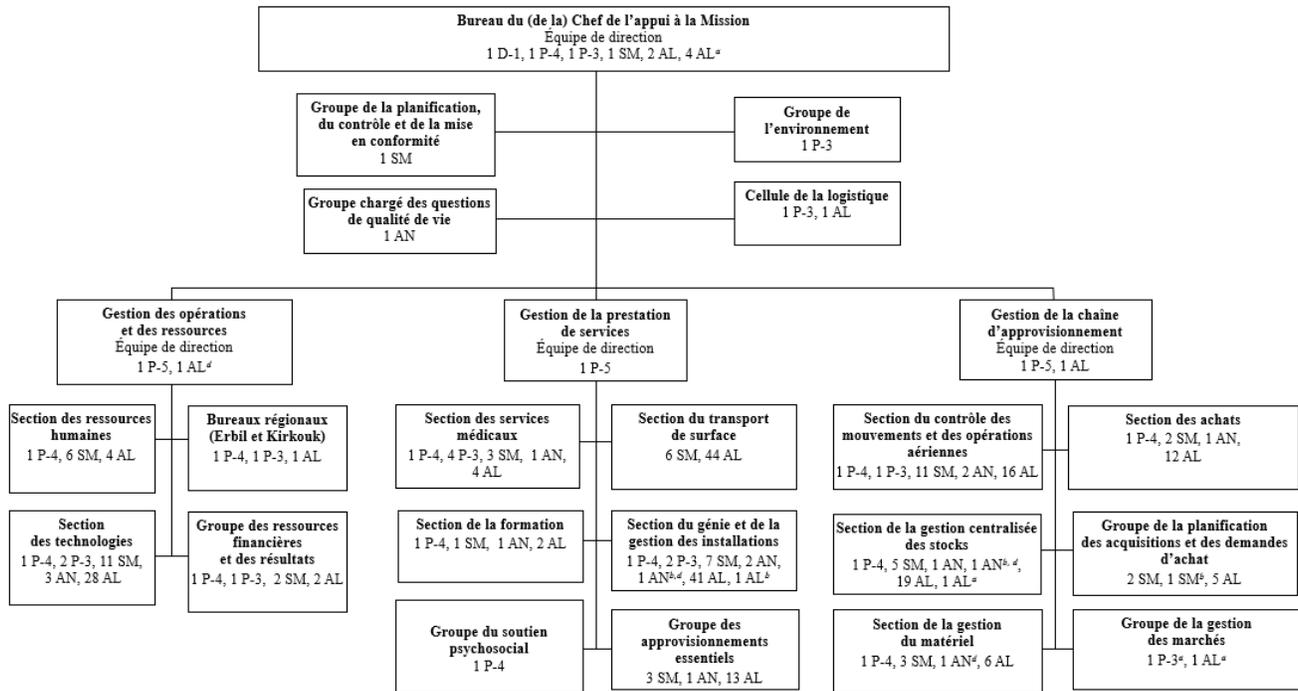
Annexe IV

Organigrammes

A. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

^a Transfert.^b Réaffectation^c Déclassement.^d Transformation.

B. Appui à la Mission



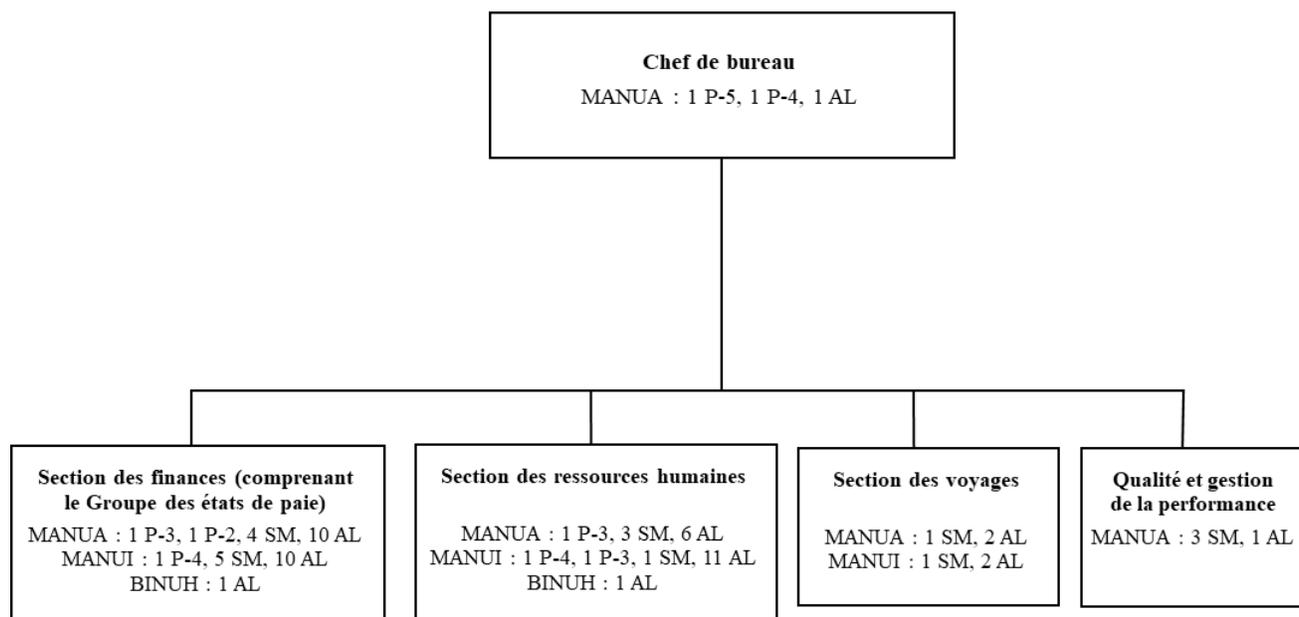
^a Transfert.

^b Réaffectation.

^c Reclassement ou déclassement.

^d Transformation.

C. Bureau d'appui commun de Koweït^a



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BINUH = Bureau intégré des Nations Unies en Haïti ; MANUA = Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; MANUI = Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

^a Emplois communs à la MANUI, à la MANUA et au BINUH.

Annexe V

Contributions fournies par le pays hôte ou d'autres entités des Nations Unies (en espèces ou en nature)

<i>Entité</i>	<i>Description</i>	<i>Valeur annuelle approximative (dollars É.-U.)</i>
Gouvernement koweïtien	Bâtiment en dur	4 015 902
Gouvernement iraquien – Bagdad	Bâtiment en dur	3 754 944
Gouvernement iraquien – aéroport international de Bagdad	Bâtiment en dur	505 110
Gouvernement iraquien – Erbil	Bâtiment en dur	152 872
Gouvernement iraquien – Kirkouk	Bâtiment en dur	617 550
Total partiel		9 046 378
Gouvernement koweïtien	Infrastructures	12 264
Gouvernement iraquien – Bagdad	Infrastructures	764 395
Gouvernement iraquien – Erbil	Infrastructures	9 996
Gouvernement iraquien – Kirkouk	Infrastructures	79 115
Total partiel		865 770
Gouvernement iraquien	Droits d'atterrissage aux aéroports	165 513
Gouvernement koweïtien	Droits d'atterrissage aux aéroports	169
Total partiel		165 682
Total		10 077 830

Annexe VI

Coût des services de sécurité pour 2022

	Lieu	Nombre	Nombre de mois	Coût unitaire (dollars É.-U.)	Total (dollars É.-U.)
A. Achat de matériel de sûreté et de sécurité					
Munitions	Bagdad	51 000		0,54	27 500
Accessoires pour armes et munitions	Bagdad	10		405	4 000
Matériel de lutte contre les incendies	Bagdad	1		8 000	8 000
Dispositifs de verrouillage et matériel et accessoires de sécurité	Bagdad, Erbil, Kirkouk	21		1 009,05	21 200
Équipement de protection individuelle	Bagdad, Kirkouk	106		582,08	61 700
Matériel de sécurité et de contrôle		35		654,06	22 900
Système de surveillance et de détection (matériel de vidéosurveillance équipé d'un système de détection des intrusions)	Mossoul	1		96 000	96 000
Matériel de sûreté et de sécurité (détecteurs à rayons X)	Bagdad, aéroport international de Bagdad	2		20 390	40 800
Matériel de sûreté et de sécurité (portique de détection)	Bagdad	2		2 431	4 900
Système de diffusion audio – voix sur IP (protocole Internet)	Bagdad, Erbil	2		1 900	3 800
Téléphone satellite Thuraya	Bagdad, Erbil, Kirkouk, Mossoul, Bassora	1		1 700	1 700
Antennes de contre-mesure électronique	Bagdad, Erbil, Kirkouk, Bassora	12		379,58	4 500
Système de localisation des véhicules	Bagdad, Erbil, Kirkouk, Mossoul, Bassora	8		850	6 800
Contrôle des accès (serrure)	Bagdad, Erbil	12		437,5	5 300
a) Badges et paquetages					
Système de carte à identification par radiofréquence pour les badges		3 003		1,40	4 200
b) Uniformes					
Articles vestimentaires de sécurité		24		196,67	4 700
Chaussures de sécurité		23		173,91	4 000
Uniformes		44		340,91	15 000
Total partiel					337 000
B. Services de sécurité					
Gardes	Koweït	22	12	328,94	86 800
Gardes	Erbil	16	12	227,5	43 700
Chiens détecteurs d'explosifs	Bagdad, aéroport international de Bagdad	6	12	3 391,4	244 200
Chiens détecteurs d'explosifs	Erbil	3	12	1 213,4	43 700
Total partiel					418 400
C. Unités de gardes des Nations Unies					
Remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard					

	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre de mois</i>	<i>Coût unitaire (dollars É.-U.)</i>	<i>Total (dollars É.-U.)</i>
Taux standard de remboursement pour le personnel militaire (taux unique approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/281)	Bagdad	130	12	932,00	1 454 000
Taux standard de remboursement pour le personnel militaire (taux unique approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/281)	Aéroport international de Bagdad	38	12	932,00	425 100
Taux standard de remboursement pour le personnel militaire (taux unique approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/281)	Kirkouk	77	12	932,00	861 300
<i>Voyages (déploiement, relève et rapatriement)</i>					
Lettres d'attribution - Fidji	Bagdad	130	1	2 465,81	320 400
Lettres d'attribution - Fidji	Aéroport international de Bagdad	38	1	2 465,81	93 500
Achat de billets – Népal	Kirkouk	77	1	1 012,77	77 800
<i>Indemnité de permission</i>					
Indemnité de permission	Bagdad	130	1	207,90	27 000
Indemnité de permission	Aéroport international de Bagdad	38	1	207,90	7 900
Indemnité de permission	Kirkouk	77	1	207,90	16 000
<i>Indemnité journalière</i>					
Indemnité journalière des contingents	Bagdad	130	12	25,50	39 700
Indemnité journalière des contingents	Aéroport international de Bagdad	38	12	25,50	11 600
Indemnité journalière des contingents	Kirkouk	77	12	25,50	23 600
<i>Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</i>					
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité		1	1	64 700,00	64 700
<i>Rations</i>					
Rations – trois repas	Bagdad	130	12	555,18	762 000
Rations – trois repas	Aéroport international de Bagdad	38	12	561,12	343 300
Rations – trois repas	Kirkouk	77	12	513,74	516 500
Eau en bouteille	Bagdad	130	12	6,01	9 300
Eau en bouteille	Aéroport international de Bagdad	38	12	3,40	1 600
Eau en bouteille	Kirkouk	77	12	9,57	8 800
<i>Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur</i>					
Fidji – signature d'un mémorandum d'accord	Bagdad	130	12	2,19	3 400
Népal – signature d'un mémorandum d'accord	Kirkouk	77	12	2,22	2 100
<i>Transport et déploiement du matériel appartenant aux contingents</i>					
Groupe de gardes des Nations Unies – transport par avion (mètres cubes)	Kirkouk	20	1	3 020,00	70 700
Total partiel					5 140 300
Total					5 895 700